

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

ONZIEME ANNEE—Nos 3, 6

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe officiel du Conseil d'Hygiène
de la Province de Québec.

REVUE MENSUELLE

Rédacteur en Chef: Le Dr J.-I. DESROCHES.

Secrétaire de la Rédaction: Le Dr L.-E. FORTIER.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1894

REVUE
DU CONGRES D'HYGIENE DE MONTREAL

ABONNEMENT: \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

SIEGE DE L'ADMINISTRATION: 25, RUE STE-THERESE,
Boite 2027, Bureau de Poste
MONTREAL.

CAPILLINE
PROPRETÉ BEAUTÉ ET EFFICACITÉ
Sont les propriétés de la CAPILLINE

MONSIEUR S. LACHANCE,

Montréal, 21 Juin 1892.

Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la CAPILLINE et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre CAPILLINE; je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D. (*Prof. de Chimie à l'Université Laval*).

EAU DE VICHY

SOURCE DUBOIS

Rue de Nimes, 126, a Vichy (En face les Celestins)

AUTORISÉE ET CONTROLÉE PAR L'ÉTAT

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

SOUVERAIN DANS LA DYSPEPSIE

*les affections de l'estomac, du foie, de l'intestin, des reins,
de la vessie, albuminurie, diabète, gravelle
urique, goutte, rhumatisme, obésité.*

La plus froide (11 degrés) des eaux véritablement de Vichy.

Prise comme eau de table, elle excite l'appétit et assure toujours une bonne digestion.

Dépôt chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

Agence générale pour le Canada:

A. BRISSET & FILS

MONTREAL.

Authenticité garantie.

Établissement Hydrominéral de

CONTREXÉVILLE

Source du

PAVILLON

La seule décrétée d'intérêt public

FORTIFIANTE - AMIE DE L'ESTOMAC

...*Saison du 20 Mai au 20 Sept.*...

Souveraine et sans rivale dans les Affections :

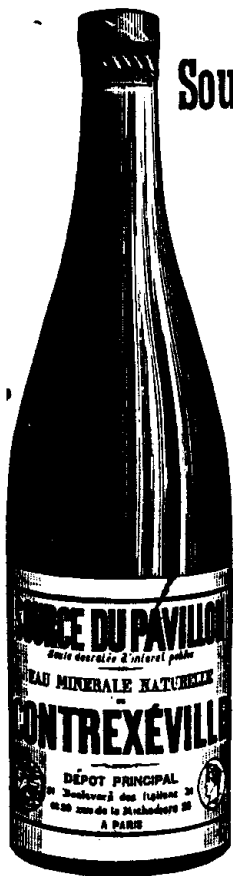
GOUTTE

GRAVELLES

DIABÈTE

MALADIES DU FOIE

VOIES URINAIRES



EXIGER
la Source du

PAVILLON

A. BRISSET & FILS

Agents pour le Canada.

Rue Gosford, Montréal.

CALANTE FILS

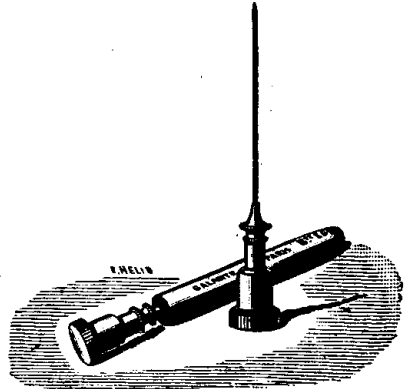
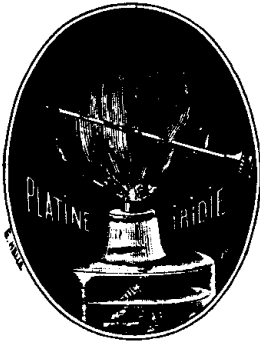
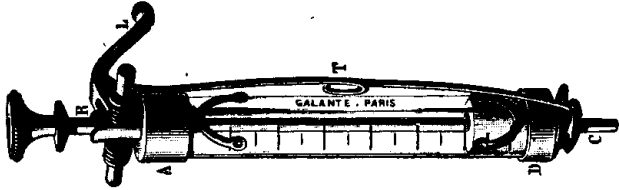
FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

2, rue de l'École-de-Médecine, 2. — PARIS

SERINGUE STERILISABLE

De M. le Professeur DEBOVE.

Présentée par M. le Dr D'ARSONVAL à la Société de Biologie, séance du 7 janvier 1893.



Les modèles de cette seringue forment, au point de vue de la contenance, une série de douze types qui sera augmentée ultérieurement.

CONTENANCES :

Nos 2. †	Deux centimètres cubes.	Nos 8. ‡	Huit centimètres cubes
3.	Trois — —	9.	Neuf — —
4.	Quatre — —	10.	Dix — —
5.	Cinq — —	11.	Quinze — —
6.	Six — —	12.	Vingt — —
7.	Sept — —		

Toutes les pièces constituant ces seringues sont interchangeables. Il suffit de demander la pièce qu'il y a lieu de remplacer en indiquant le numéro ou la contenance de la seringue à laquelle elle est destinée. Dans tous les cas, cette pièce sera facilement mise en place par la personne qui se sert habituellement de l'instrument.

POUR LA VENTE A MONTREAL :

ALBERIC DURAND, - - - 1964, rue Notre-Dame.

DÉPOSITAIRE DE LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE.

CHOLERA !

Prévenez cette **TERRIBLE MALADIE** en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoiqu'elle n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"J'en fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous étes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

J. EMILE VANIER

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadastrales.

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

Bureaux : - Imperial Building, 5ème Etage, Rue St-Jacques

MONTRÉAL.

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

Le Progrès médical : rédacteur en chef Dr BOURNEVILLE, publie les travaux originaux des sommités médicales françaises, parmi lesquelles MM. les Professeurs CHARCOT, STRAUS, DUPLAY, PANAS, LELOIR, TARNIER, etc. MM. les Professeurs AGRÉGÉS, BALLEZ, CHANTEMESSE, BLANCHARD, BONNAIRE, BUDIN, LANDOUZY, F. RAYMOND, POIRIER, TERRILLON, etc. ; MM. les médecins des hôpitaux, COMBY, MAGNAN, JOSIAS, JULES SIMON, SEVESTRE, TERRIER TROISIER, etc., etc. Un No hebdomadaire de 24 ou 32 pages, illustré de nombreuses gravures. Il forme par an, deux beaux volumes in-4 raisin, d'environ 600 pages chacun. Abonnement d'un an 21 fr. pour.....

OFFICIERS DU CONGRÈS D'HYGIÈNE DE MONTRÉAL

Président : M. le Dr E. P. Lachapelle, Montréal ; 1er vice-président : M. le Dr Carmona Y Valle, Mexico ; 2e vice-président : M. le Dr N. McCormack, Bowling Green, Ky. ; secrétaire, M. le Dr Irwin, A. Watson, Concord N. H. ; trésorier, M. le Dr D. Holton, Battlebow Vt.

Le comité général d'organisation

Président honoraire : son honneur le Maire de Montréal ; vice-président honoraire : Sir Donald Smith ; Président : M. le Dr R. Craik ; Secrétaire : M. le Dr E. Pelletier ; MM. les Drs W. H. Hingston, président du comité de finance, J. P. Rottot, président du comité des adhésions, F. W. Campbell, président du comité d'excursion à la Quarantaine de la Grosse Ile, M. H. R. Gray, président du comité pour les arrangements à prendre avec les compagnies de chemin de fer et navigation..., M. C. Beausoleil, président du Conseil d'hygiène de Montréal, MM. les Drs L. Catellier, membre du Conseil provincial d'hygiène, T. G. Roddick, directeur du MEDICAL JOURNAL, A. Lamarche, directeur de L'UNION MÉDICALE DU CANADA, J. I. Desroches, directeur du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE, L. Laberge, médecin municipal de Montréal, J. A. Beaudry, président du comité de publication, A. Méthot, membre du Conseil provincial d'hygiène.

Comités spéciaux

COMITÉ DE FINANCE.—M. le Dr W. H. Hingston, président, MM. le Dr R. Craik, C. P. Hébert, R. L. Angus, Wolferston Thomas, L. J. Forget et l'Honorable R. Thibeau.

COMITÉ D'ADHÉSIONS.—M. le Dr J. P. Rottot, président, M. H. R. Gray, MM. les Drs Bell, A. Lamarche, J. M. Beausoleil, James Stuart, J. I. Desroches, L. Catellier, R. F. Ruttan, L. J. V. Cleroux, H. Roy, MM. les ingénieurs, J. E. Vanier, J. E. Doré et M. le prof. Bovey.

COMITÉ DE PUBLICATION.—M. le Dr J. A. Beaudry, président, MM. les Drs W. Johnston, Ls Laberge, J. A. U. Beaudry et Stevenson.

COMITÉ D'EXCURSION.—M. le Dr F. W. Campbell, président et MM. les Drs J. A. Beaudry et Ls Laberge.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène

XI^e ANNÉE MONTRÉAL, SEPTEMBRE-OCTOBRE 1894, Nos 5, 6.

RÉDACTEUR EN CHEF : LE DR J.-I. DESROCHES.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : LE DR L.-E. FORTIER.

☞ Nous continuerons à donner dans les Nos de Novembre et Décembre de ce Journal les travaux du Congrès d'hygiène de Montréal.

REVUE DU CONGRÈS D'HYGIÈNE DE MONTRÉAL

(Du 25 au 28 Septembre 1894).

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous commençons aujourd'hui le compte-rendu du 22^{ème} Congrès de la " Société américaine d'hygiène publique " tenu à Montréal du 25 au 28 septembre dernier.

L'étendue exceptionnelle que nous consacrons ci-après au compte-rendu de ce Congrès témoigne de l'importance que nous accordons aux travaux qui y ont été présentés. Nous pensons être agréable au lecteur en lui disant que nous reproduirons la plupart des études faites par les hygiénistes canadiens et que nous donnerons à la suite un compte-rendu analytique aussi fidèle que possible de celles données par les hygiénistes étrangers.

Nous nous réjouissons de voir ce Journal servir l'actualité dans une circonstance aussi solennelle. Un congrès d'hygiène est bien l'un des meilleurs procédés d'instruction populaire, parce que toujours la presse hygiénique sert de moyen puissant pour faire parvenir au sein des masses les communications et les enseignements précieux qui émanent d'une telle réunion. Car la science de l'hygiène en prenant contact avec le peuple, en descendant dans les

conches sociales, en touchant les misères humaines, comme le géant de la fable, sent ses forces se décupler, elle agit comme un vent chaud qui souffle sur les glaciers et les transforme en torrents, puis en fleuves dont les eaux fécondantes apportent la vie, l'abondance et le bien-être dans les plaines jusque là déshéritées.

L'hygiène porte la conviction dans ceux qui la considèrent de près, elle excite leur enthousiasme. Voyez l'ardeur et le désintéressement avec lesquels les médecins hygiénistes, s'arrachant à leurs obligations professionnelles, déjà si absorbantes, franchissent des centaines de lieux et viennent apporter le fruit de leurs études et de leur expérience à ce Congrès d'hygiène de Montréal; sacrifice de temps, sacrifice d'argent, rien ne les arrête, un désir patriotique les mène, qui est celui de travailler à l'œuvre de l'hygiénisation des peuples, œuvre humanitaire et civilisatrice par excellence.

C'est une des belles prérogatives de l'hygiène moderne que de compter avec tout le monde. Ainsi les congrès d'hygiène sont des assises populaires où des centaines de savants représentant les gouvernements, les conseils d'hygiène, les villes, les campagnes, etc, viennent discuter les grandes questions de la sanitation. Le *Journal d'hygiène populaire*, aujourd'hui l'invité obligé de cette réunion savante, est là l'œil au guet, l'oreille dressée, recueille et écrivant tout ce qui peut intéresser ses lecteurs pour lesquels et par lesquels il vit.

Nous donnons ici les impressions hâtivement ressenties pendant cette semaine de Congrès si remplie de graves études entremêlées d'utiles distractions.

D'abord nous dirons que l'organisation de ce Congrès était aussi bien que l'on pouvait la souhaiter.

La finance était bien la grosse question du moment et aussi la clef du succès d'une telle organisation; mais heureusement, malgré les temps d'économie que nous traversons, le gouvernement de Québec et le Conseil de Ville de Montréal ont libéralement fait les choses ainsi que le gouvernement du Canada et un certain nombre de citoyens de cette ville. Ce sont là, s'est-on dit, des dépenses faites au nom de l'hygiène, par conséquent, c'est dans l'intérêt public, c'est après tout une question d'économie.

Bravo!

Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur Chapleau et l'Honorable Pelletier, secrétaire de la Province de Québec, étaient présents à l'ouverture officielle du Congrès d'hygiène. Ils ont tenu à démontrer en cette circonstance, comme Disraeli à la chambre Communes d'Angleterre, que la santé publique est le fondement sur lequel repose le bonheur du peuple et la puissance d'une nation;

que le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'Etat.

L'ouverture officielle du Congrès, remise au soir du premier jour, eut lieu dans la superbe salle de concert de l'Hotel Windsor.

A 8½ heures apparaissaient sur l'estrade d'honneur, M. le Dr E. Persillier-Lachapelle, président du Congrès, son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Chapleau, l'Honorable Pelletier, secrétaire provincial, plusieurs députés du parlement de Québec et du parlement d'Ottawa, son Honneur M. J. O. Villeneuve le Maire de Montréal, les anciens pré-idents et les officiers de la " Société américaine d'hygiène publique " ainsi que les membres des comités d'organisation de Montréal.

L'auditoire était nombreuse et se composait de l'élite de la société montréalaise.

D'éloquents discours ont été prononcés par M. le Dr R. Craik, par son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Chapleau, par l'Honorable Pelletier, secrétaire provincial, par son Honneur le Maire Villeneuve, par M. le Dr Gregorio Mendizabal d'Orizaba, Mexique et par le M. Dr E. Persillier-Lachapelle, président du Congrès.

Nous reproduisons plus loin ces excellents discours, mais nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur celui de M. le Dr Lachapelle, parce qu'en sa qualité de président du Congrès, il a parlé plus particulièrement de l'hygiène publique.

Toutes les séances du Congrès, au nombre de neuf, ont été très fructueuses en études et en communications d'une grande valeur scientifique et pratique.

L'ombre du tableau des séances du Congrès, pour les hygiénistes canadiens français, était bien la langue anglaise qui a été la langue la plus officielle du Congrès; mais nous reconnaissons que c'était là une chose inévitable parce que tous les membres américains ne comprenaient que l'anglais et que presque tous les membres canadiens français ou mexicains parlaient et comprenaient suffisamment l'anglais.

L'assistance aux séances a été particulièrement remarquable, ce qui témoigne de l'intérêt que chaque congressiste a donné aux travaux qui y ont été présentés. On peut dire que ce Congrès d'hygiène de Montréal de la Société américaine d'hygiène publique est un des mieux réussis.

Nous donnons plus loin, par ordre de séances, le programme des communications qui ont été présentées devant le Congrès.

Comme on pourra le voir par le programme, il s'est fait à chaque séance du Congrès plusieurs communications réellement importantes tant au point de vue de la recherche scientifique qu'au point de vue de l'application pratique. Et le nombre de savants canadiens qui ont participé à ce Congrès démontre que l'hygiène

canadienne marche de pair avec le progrès moderne et qu'elle fait honneur à notre peuple.

Nous ne croyons devoir passer sous silence l'abstention à ce Congrès d'hygiène de deux hauts fonctionnaires civiques de notre ville. Nous dirons de suite que la conduite de ces messieurs, en une circonstance aussi spéciale, nous a paru pour le moins étrange. S'il y avait une obligation pressante de prendre part à ce Congrès pour ceux qui, par philanthropie, se livrent à l'étude de l'hygiène, il y avait certainement une obligation plus pressante encore pour tous ceux, en Canada, dans la province de Québec et surtout à Montréal, dont les fonctions touchent de près à l'hygiène.

Il est d'usage dans chaque ville où se tient un Congrès d'hygiène de voir les chefs des différents départements d'hygiène se faire un devoir de donner des communications devant les hygiénistes étrangers surtout sur ce qui concerne les travaux d'assainissement et d'approvisionnement de l'eau, sur le contrôle des maladies contagieuses et sur la tenue des statistiques vitales. Nous attendions toutes ces choses aux séances du Congrès, mais il y a eu que M. le Dr Louis Laberge, le médecin municipal de cette ville, qui a compris les devoirs de sa position officielle et qui s'en est parfaitement acquitté. Nous le regrettons d'autant plus que ces messieurs se rouvaient par position en mesure de faire au congrès d'intéressantes communications.

Excursions et réception

Un congrès ne saurait avoir lieu sans quelques amusements, quelques plaisirs. C'est un moyen de se reposer de la fatigue des travaux et aussi de mieux fixer le souvenir d'une telle réunion. Ces heures de fête sont des occasions de rapprochement cordial ou de relations nouvelles. C'est pour quoi le comité local d'organisations avait trouvé place pour d'aussi agréables choses à tous.

Mercredi après-midi, le 26 septembre, les congressistes étaient invités à une excursion à travers les rapides de Lachine. Le temps s'était mis de la fête. Heureux voyage et joyeux camarades.

Jeudi à 9 heures du soir, l'Université McGill, nous faisait les honneurs d'une brillante réception dans les salles du *McDonnell Engineering Building*.

On ne pouvait mieux clore ce Congrès d'hygiène que par une visite scientifique à la Grosse-Île, station quarantenaire du Canada dans la Province de Québec.

La place et le temps nous manquent malheureusement pour raconter, comme il le conviendrait, le côté humoristique et anecdotique de cette belle excursion. On trouverait cependant quelques jolis coups de crayon, sans méchanceté d'ailleurs, pour fixer à

longtemps le souvenir de cette agréable excursion de 210 milles sur notre majestueux fleuve, le St-Laurent.

Vendredi le 28 septembre à 2½ heures de l'après-midi le "Canada" avec plus de trois cents excursionnistes à son bord, laissait Montréal pour la Grosse-Isle. Ce jour là le ciel était pur et la brise légère; nous avions un de ces soleils resplendissants de septembre qui met de la joie et de la vie dans tous les cœurs. Notre majestueux fleuve qu'agitait doucement la brise semblait nous sourire. Le bateau coulait lestement sur ses ondes. Tous les excursionnistes groupés sur le pont du bateau admiraient les magnifiques paysages que le Saint-Laurent déroulait aux regards charmés. La nuit vint bientôt nous enlever à ces jouissances. Mais en revanche la nuit était splendide. Le firmament, en l'absence de la lune, s'était paré de son manteau le plus richement étoilé. L'orchestre nous faisait entendre une musique tout à fait délicieuse. La présence des dames rendait encore plus joyeuse la soirée à bord du "Canada." A l'aller et au retour il y eut musique, chants et danses.

Bref on s'est amusé on ne peut mieux.

A 8½ heures le samedi matin le bateau accostait au quai de la Grosse-Ile.

La station de Quarantaine à la Grosse-Ile, a aujourd'hui un outillage moderne et suffisant pour la désinfection. Quant à l'efficacité du service, la Quarantaine de la Grosse-Ile est assurément l'égale des stations quaranténaires des mieux organisées. Cent vingt-huit (128) passagers de première classe, deux cents de seconde et quinze cents de cale (immigrants) peuvent être convenablement logés sur l'île.

L'hôpital pour les malades peut aisément recevoir cent cinquante malades et est bien aménagé pour cet effet. La population de l'île est d'environ 100 habitants qui sont tous des employés du service de l'île, tous de hardis marins et en même temps d'intrépides gardes-malades. Il y a aussi dans l'île deux chapelles pour l'exercice du culte, une catholique et l'autre protestante. Le chapelain de la chapelle catholique est le révérend M. Dorion qui a une gentille chapelle et un coquet presbytère.

Nous voyons non loin du quai de l'île un vaste clois religieusement gardé qui nous raconte l'épouvantable histoire du typhus de 1847. Dans ce champ de mort dorment avec leurs souffrances et leurs angoisses, 5424 immigrants irlandais, tous victimes du typhus. Un monument élevé par le Dr Douglass et 18 médecins rappelle le nombre des victimes. Nous saluons avec admiration et respect le souvenir, le nom du Dr Alfred Panet, mort du choléra en 1834, celui du Dr Robert Christie mort du typhus en 1837, celui du Dr Benson et du Dr Mailhot morts de typhus en 1847. Ces héros sont

tombés sur le champ du devoir au milieu des malheureux pestiférés et font aujourd'hui la gloire de la profession médicale et l'admiration du pays tout entier.

Le Clergé canadien a montré, comme toujours, durant cette terrible épidémie de typhus de 1847, un dévouement admirable en allant prodiguer au risque de sa vie à ces pauvres malades de la Grosse-Île, le ministère de la sublime charité. Quarante-deux prêtres se succèdent sur cette île, et près de la moitié contractèrent la maladie dont quatre payèrent de leur vie leur intrépide dévouement. M. l'Abbé A. E. Tschereau, aujourd'hui revêtu de la pourpre cardinalice et de M. l'Abbé Provencher, le grand naturaliste canadien mort en 1892, étaient du nombre ces braves missionnaires qui n'ont pas craint de risquer leur vie dans cette année de désolation.

Honneur à notre Clergé canadien !

Honneur à ces héros du dévouement, à ces martyrs du devoir !

Paix à leurs cendres !

A 11½ heures de l'avant-midi, nous quittons le quai de la Grosse-Île pour la ville de Québec où nous arrivâmes à 2 heures après-midi. Le départ de Québec fixé à 8 heures du soir, permit aux excursionnistes de visiter la vieille cité de Champlain toute remplie de souvenirs historiques.

Après le souper pris à bord du "Canada," nous quittâmes Québec par un vent qui soufflait en tempête. Les bercements du bateau n'ont cependant pas empêché les amusements à bord ainsi que la musique et le chant.

Un peu tard dans la soirée, l'éloquence eut son tour. Présenté par M. le Dr Baily, le nouveau président de la Société, M. le Dr Gilhon prit le premier la parole. Il sent, dit-il, le besoin d'exprimer à la population canadienne le plaisir que tous les délégués éprouvent de se trouver au milieu d'elle. Jamais la presse ne pourra dire assez hautement combien nous, américains, sommes heureux des marques de sympathie et d'estime, qu'on n'a cessé de nous prodiguer depuis notre arrivée en Canada. Je remercie cordialement au nom de mes collègues américains les citoyens de Montréal de leur large et cordiale hospitalité. Nous emportons de ce Congrès d'hygiène, de cette excursion sur votre beau fleuve à la Grosse Isle, le plus agréable des souvenirs.

MM. les Drs Bryce, de Toronto, Arellanos du Mexique, Formento de la Louisiane expriment leur gratitude pour la réception la plus loyale, la plus hospitalière, la plus cordiale du monde, et tous proposent des remerciements au Lieutenant-Gouverneur Chapleau, au Parlement de Québec, au Parlement d'Ottawa, au maire et aux citoyens de Montréal, aux membres des comités d'organisation, et en particulier à Messieurs les Drs Lachapelle, Craik,

Pelletier et Beaudry, pour leurs constants efforts et leur travail incessant pour assurer le succès du Congrès et pour nous procurer le plaisir de cette belle excursion.

Messieurs les Drs Lachapelle, Craik et Montizambert prennent tour à tour la parole pour remercier en termes chaleureux les hygiénistes étrangers qui nous ont honorés de leur présence et de leurs bons sentiments à notre égard, pour dire combien nous sommes heureux de voir la fraternité qui existe entre les hygiénistes étrangers de l'Amérique du Nord. Nous avons eu la bonne fortune de vous recevoir au milieu de nous et nous serons toujours heureux de rappeler ces heures de cordiale amitié et de relations sympathiques. Tout le monde semble satisfait de cette excursion à la Quarantaine de la Grosse-Ile, et il nous fait infiniment plaisir d'entendre dire que tout le monde en revient enchanté!

Le congrès est terminé et maintenant que nous sommes de retour dans nos foyers, nous garderons dans notre cœur, un bon souvenir des savants hygiénistes étrangers qui ont fait un trop court séjour au milieu de nous.

PROGRAMME

25 SEPTEMBRE

Séance du matin

Notes sur l'hygiène prises au cours d'un voyage en Italie, en 1894, par M. le Dr George H. F. Nuttall, M.D., Ph.D. Agrégé à l'Université John Hopkins, de Baltimore.

Etude sur le drainage comme une des principales conditions de la salubrité publique, par M. le Dr Benjamin Lee, secrétaire du Conseil d'hygiène de la Pensylvanie.

Observations sur la sédimentation de l'eau par M. le Dr Wyatt Johnston, bactériologiste du Conseil d'hygiène de la Province de Québec.

Le bassin de Long-Island comme réservoir d'eau de Brooklyn, par M. le Dr A. N. Bell, de Brooklyn.

L'air et l'eau chez nos fermiers, par M. Frank T. Shutt, chimiste en chef de la ferme expérimentale d'Ottawa.

L'eau pure comparée à l'eau purifiée pour l'approvisionnement des villes, par M. Daniel W. Mead, de Rockford, Illinois.

De l'approvisionnement en eau d'alimentation, par M. le Dr A. P. Reid, secrétaire du Conseil de la Nouvelle-Ecosse.

Rapport du Comité sur la pollution des eaux d'alimentation, par M. le Dr Charles Smart, Chirurgien major dans l'armée américaine.

Séance de l'après-midi

Du contrôle des épidémies de diphtérie dans les campagnes, par M. le Dr Charles A. Hodgets, de Toronto.

Difficultés que les officiers de santé et les médecins rencontrent dans la pratique en présence des cas douteux de diphtérie, par le M. Dr P. H. Bryce, secrétaire du Conseil d'hygiène d'Ontario.

Remarques sur le rôle du sol dans le développement et la prévention des maladies infectieuses, par M. le Dr Ed. Playter, d'Ottawa.

De la vaccination comme prophylaxie des maladies contagieuses, par le M. Dr J. E. Laberge, bactériologiste du Bureau d'hygiène de Montréal.

Le drainage de Montréal, par M. Alfred Brittain, sous-ingénieur de la ville de Montréal.

Du transport inoffensif des cadavres, par M. le Dr J. D. Griffith, de Kansas City, Missouri.

26 SEPTEMBRE

Séance du matin

Le vaccin et la vaccination, par M. le Dr Ralph Walsh, de Washington, D. C.

Culture et récolte du vaccin, par M. le Dr E. Gauvreau, directeur de l'Institut vaccinogène de la Province de Québec.

Restriction et prévention de la tuberculose, par M. le Dr N. E. Wordin, de Bridgeport, Conn.

De l'examen du lait au point de vue de la tuberculose, dans l'Etat de New-York, par M. le Dr F. C. Donahue, président du Conseil d'hygiène de l'Etat de New-York.

Restriction et prévention de la tuberculose, par M. le Dr John M. O'Donnell, membre du Conseil d'Hygiène du Manitoba.

Doit-on empêcher le mariage des consanguins? par M. le Dr Paul Paquin, membre du Conseil d'Hygiène du Missouri.

Rapport du Comité sur la restriction et la prévention de la tuberculose, par M. J. N. McCormack, M.D., secrétaire du Conseil d'Hygiène du Kentucky.

Séance du soir

Équipement de Quarantaine (illustré), par M. le Dr F. Montizambert, surintendant des Quarantaines du Canada.

Notes sur l'hygiène des enfants dans les écoles (illustré), par M. le Dr J. Chalmers Cameron, professeur d'obstétrique et de pédiatrie, à l'Université McGill, de Montréal.

De l'importance des travaux de plomberie en hygiène, par M. John Mitchell, président de la société des plombiers de New-York.

Influence de l'intempérance sur la santé publique, par M. le Dr D. T. Crothers, surintendant du *Haut Lodge Hospital*, Hartford, Conn.

De l'état des dents chez les enfants d'aujourd'hui et de l'influence des dents gâtées sur leur santé générale, par M. le Dr J. G. Adams, de Toronto.

27 SEPTEMBRE

Séance du matin

De l'hygiène des wagons de chemins de fer et particulièrement du wagon-lit, par M. le Dr James Paterson, président du Conseil d'hygiène du Manitoba.

Rapport du comité sur l'hygiène en chemin de fer, par M. le Dr J. P. Conn, de Concord, N. H.

Rapport du Comité international sur la prévention de la fièvre jaune, par le M. Dr Félix Formento, de la Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Des déchets et de la manière d'en disposer, par M. le Dr N. E. Wordin, de Bridgeport, Conn.

De l'enlèvement et de l'emploi des déchets dans les grandes villes, par le Colonel W. F. Morse, de New-York.

Rapport du Comité sur l'emploi des déchets, par M. Radolphe Hering, ingénieur-civil de New-York.

Influence du climat du Canada sur la santé, par M. le Dr W. H. Hingston, chirurgien à l'Hotel-Dieu et professeur à l'Université Laval, de Montréal.

De la ventilation mécanique, par M. Richard Fleming, ingénieur de l'Association sanitaire de Montréal.

Quelques considérations sur la fièvre jaune à Vera Cruz (Mexique) et sur sa prophylaxie, par M. le Dr Grégorio Mendizabal d'Orizaba, Mexique.

Séance de l'après-midi

L'hygiène dans l'éducation médicale, par M. le Dr J. I. Desroches, membre du Conseil d'hygiène de la Province de Québec et Rédacteur en chef du *Journal d'hygiène populaire*, de Montréal.

L'enseignement de l'hygiène dans les écoles et les collèges, par M. le Dr C. O. Probst, secrétaire du Conseil d'hygiène de l'Ohio.

De l'opportunité d'enseigner les règles et les principes de l'hygiène dans les écoles primaires, au moyen d'illustrations, par M. le Dr Jesus E. Monjaras, de San Luis Potosi, Mexique.

De l'enseignement des principes de l'hygiène aux enfants, par M. le Dr Geo. G. Groff, membre du Conseil d'Hygiène de la Pensylvanie.

De l'importance de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles élémentaires, par le Dr S. Gauthier Officier de santé, d'Upton P. Q.

De l'examen de la vue chez les enfants des écoles, par le M. Dr T. D. Reed, lecteur sur l'hygiène à l'École Normale McGill, de Montréal.

Quelques remarques sur l'hygiène des écoles, par M. le Dr M. T. Brennan, professeur à l'Université Laval, de Montréal.

Une épidémie de cent-vingt cas de paralysie chez des enfants, par M. le Dr A. MacPhail professeur de pathologie et de pénétration au Collège L. Shop, de Montréal.

Quelle doit être l'organisation des Bureaux d'hygiène, par M. Robert Gariol, ingénieur civil, de Mexico, Mexique.

Classification des causes de décès, par M. le Dr Cressy L. Wilbur, de Lansing, Michigan.

Rapport du Comité sur la nomenclature des maladies et les formes de statistique, par M. le Dr S. W. Abbott, secrétaire du Conseil d'Hygiène de Massachusetts.

De la difficulté de faire un diagnostic exact des bactéries pathogènes, par M. le Dr George Adami, professeur de pathologie à l'Université McGill, de Montréal.

Remarques sur l'alimentation artificielle des enfants au premier âge, par MM. les Drs S. A. Simard et R. Fortier, professeurs à l'Université Laval, de Québec.

Des progrès de l'hygiène dans la ville de Montréal, par M. le Dr L. Laberge, médecin municipal de Montréal.

De la ventilation des écoles, par M. J. E. Doré, ingénieur sanitaire de la ville de Montréal.

Les cimetières, par M. le Dr J. A. Beaudry, inspecteur d'hygiène pour la Province de Québec, Montréal.

La prévention des maladies vénériennes, par M. le Dr Elzár Pelletier, secrétaire du Conseil d'hygiène de la Province de Québec, Montréal.

De la valeur sanitaire de certaines eaux, par le M. Dr R. F. Ruttan, chimiste de l'Université McGill et du Conseil d'hygiène de la province de Québec, Montréal.

La myopie dans les rapports avec l'hygiène scolaire, par M. le Dr A. A. Foucher, professeur à l'Université Laval, de Montréal.

De la durée physiologique du travail chez l'homme au point de vue intellectuel et physique, par M. le Dr L. E. Fortier, secrétaire de la rédaction du *Journal d'hygiène populaire*, de Montréal.

28 SEPTEMBRE

Séance du matin

De la quarantaine dans la variole, par le M. Dr Nicolas R. de Arellanos, de Mexico, Mex.

Plaidoyer en faveur de la vaccination aseptique, par M. le Dr M. T. Brennan, pathologiste à l'Université Laval, de Montréal.

Le bacille *pyocyaneus* comme cause de la mortalité infantile, par M. les Drs G. Adami, Kenneth Cameron et E. P. Williams de Montréal.

De l'étiologie du typhus mexicain, (contribution nouvelle), par M. le Dr Jésus Chico, de Guanajuato, Mexique.

Considérations sur la prostitution, par M. le Dr Jean R. de Arellanos, de Mexico, Mex.

Prévention de la fièvre jaune, par M. le Dr Walter Wynman, chirurgien général et surintendant des hôpitaux de la marine des États-Unis.

Des progrès accomplis depuis les trente dernières années dans les travaux de plomberie, par M. J. W. Hughes, de Montréal.

De la ventilation libre des égouts, par M. C. Baillargé, de Québec.

MEMBRES DU CONGRÈS D'HYGIÈNE DE MONTREAL

MM. les Docteurs S. W. Abbott, Wakefield, Mass.—J. G. Adami, Montréal—F. J. Alloway, Montréal—J. Asselin, Montréal—J. Atkins, Montréal—A. D. Aubry, Montréal—Dr H. T. Bahnsen, Salem, N. C.—P. H. Bailhache, Stapleton Staten Island—W. Bailey, Louisville, Ky—Chs E. Banks, Portland, Me—G. E. Baril, Montréal—F. Barrett, Westbrook, Me—J. Beaudin, Hull—J. A. Beaudry, Montréal—A. N. Bell, Brooklyn—Jas. Bell, Montréal—E. P. Benoit, Montréal—H. A. Birkett, Montréal—A. D. Blackader, Montréal—F. H. Bodenuis, Milwaukee—S. Boucher, Montréal—T. M. Brennan, Montréal—A. Brodeur, Montréal—A. T. Brosseau, Montréal—J. O. Brown, Pittsburg—A. A. Brown, Mont-

réal—P. H. Bryce, Toronto—F. Buller, Montréal—J. C. Cameron, Montréal—Kenneth Cameron, Montréal—E. R. Campbell, Bel-
 lows Falls, Vt—F. W. Campbell, Montréal—L. Catellier, Québec
 —A. W. Cantwell, Davenport, Ia—C. S. Caverley, Rutland, Vt
 —J. Chico, Guanajuato, Mex.—F. A. Colby, Roslin N. H.
 —G. P. Conn, Concord, N. H.—J. Cormier, Montréal—G. Coul-
 thard, Fredericton, N. B.—C. W. Covernton, Toronto—J. Coventry,
 Windsor—E. P. Chagnon, Longue Pointe—J. C. Chase, Wil-
 mington, N. C.—J. A. Charette, Côte des Neiges—L. J. V. Cleroux,
 Montréal—Robt Craik, Montréal—Hy. Day, Milwaukee—L. R.
 de Arellanos, Tacubaya, Mex.—N. R. de Arellanos, Mexico, Mex.
 —L. A. Demers, Montréal—F. Despars, St-Hyacinthe—J. ^r. Des-
 roches, Montréal—F. H. De Vaux, Valley City, N. D.—A. Dixon,
 Henderson, Ky.—F. O. Donahue, Syracuse, N.-Y.—P. Dougherty,
 Junction City, Kansas—J. A. Duchesneau, Terrebonne—E. F.
 Duquet, Longue Pointe—S. H. Durgin, Boston—A. Farquhar,
 York, Pa—F. Ferguson, New-York — J. L. Foley, Montréal —
 F. Formento, Nouvelle-Orléans—L. E. Fortier, Montréal—E. R.
 Fortier, Québec—Thos. A. Portland, Me—G. S. Foster, Putney,
 Vt—A. A. Foucher, Montréal—G. W. Fuller, Lawrence, Mass.
 —J. H. Gardner, London—W. Gardner, Montréal—F. Gauutt,
 Burlington, Vt—J. D. Gauthier, Montréal—J. C. S. Gauthier, Upton
 —Edm. Gauvreau, Québec—A. Germain, Montréal—A. L. Gihon,
 Washington, D. C.—P. Girdwood, Montréal—W. P. Giddings,
 Gardiner, Me—R. S. Goodwin, Thomaston, Me—C. Gray, Pitts-
 burg—E. Griffin, Brantford—J. D. Griffith, Kansas City, Mo—Jas.
 Guérin, Montréal—J. H. Hamilton, Richford, Vt—P. E. Hurvey,
 Washington, D. C.—J. W. Hancock, Milwaukee—R. Herring,
 New-York—W. H. Hingston, Montréal—F. E. Hitchcock, Rock-
 land, Me—Chas A. Hodgetts, Toronto—C. E. Holcomb, Brooklyn,
 N.-Y.—Hy D. Holton, Brattlebow, Vt—G. Homan, St-Louis, Mo
 —Hy R. Hopkins, Buffalo—H. B. Horlbeck, Charleston, C. S.—
 H. F. Hoyt, St-Paul, Minn.—J. A. Hutchinson, Montréal—J. B.
 Hutchinson, Montréal—M. S. Inglis, Winnipeg—J. W. Jeune,
 Salina, Kansas—W. Johnston, Montréal—E. C. Jordan, Portland,
 Me—E. S. Kelly, Minneapolis—R. C. Kirkpatrick, Montréal—
 L. Laberge, Montréal—J. E. Laberge, Montréal—E. P. Lachapelle,
 Montréal—S. Lachapelle, Montréal—A. Lamarche, Montréal—
 Jos. Lanctôt, Montréal—F. J. Langlais, Trois-Pistoles—R. Leach,
 Paris, Tex.—J. L. Leal, Paterson, N. J.—C. E. Lemieux, Québec
 —Benj. Lee, Philadelphie—Ed. Leceaga, Mexico, Mex.—R. L.
 Lewis, Raleigh, N. C.—J. B. Linsley, Nashville, Tenn—C. A.
 Lindsley, New Haven, Conn.—A. L. Lockhart, Montréal—W. J.
 Lamsden, Elizabeth City, N. C.—J. N. MacCormack, Bowling
 Green, Ky—J. D. Macdonald, Hamilton—A. Macphail, Montréal

—A. MacDougall, Toronto—J. Mackenzie, Toronto—A. R. Marsolais, Montréal—G. W. McGregor, Littleton, N. H.—F. H. McKinzie, *Southington, Conn.*—Jas. F. McShane, Baltimore—Gregorio Mendizabal, Orizaba, Mex. — O. F. Mercier, Montréal — J. A. Méthot, Trois-Rivières—Hy. Mitchell, Isbury Park, N. Y.—L. H. Montgomery, Chicago—F. Montizambert, Québec—J. E. Monjaras, San Luis Potosi, Mexico—W. A. Molson, Montréal, W. F. Morse, New-York—W. B. Moulton, Portland—J. W. Mount, Montréal—J. T. Nagel, New-York—E. T. Nelson, Delaware, Ohio—S. R. Olliphant New-Orleans, La—P. Paquin, St-Louis, Mo—Jas. Patterson, Winnipeg—E. Pelletier, Montréal—W. C. Perkins, N. H.—H. O. Perley, Plattsburg, N. Y.—F. X. Perrault, Longue Pointe—Jas. Perrigo, Montréal — Ph. Picard, Fraserville — J. D. Plunkett, Nashville, Tenn. — Hy. Powles, East Orange, N. Y. — C. O. Probst, Columbus, Ohio — D. C. Ramsey, Mount-Vernon, Ind.—T. D. Reed, Montréal—E. R. Reilly, Elmira, N. Y. — A. R. Reynolds, Chicago — A. Ricard, Montréal — A. P. Richardson, Walpole, N. H. — Ch. F. Roberts, New-York — A. C. Robinson, St-Louis, Mo — F. C. Robinson, Brunswick, Me — T. J. Roddick, Montréal — J. P. Rottot, Montréal — L. J. H. Roy, Montréal — W. Russell, Concord, N. H. — J. O. Schrader, Iowa City, Ia — J. Shepperd, Montréal — A. Simard, Québec — C. E. Slocum, Defiance, Ohio — Hy. Small, Denver, Col. — Chas Smart, Washington, D. C. — Chas D. Smith, Portland, Me — J. Spickel, Chicago — J. R. Spier, Montréal — B. Stanton, Cincinnati, Ohio — Jas. Stewart, Montréal — A. W. Suiter Herkimer, N. Y. — G. T. Swearts, Providence — F. I. E. Tétrault, Orange, N. Y. — R. Tracy, Belleville, Ont. — E. H. Vaux, Brockville — W. A. Verge, Québec—Chas R. Walker, Concord, N. H.—R. Walsh, Washington, D. C.—J. Wanless, Montréal—I. A. Watson, Concord, N. H.—M. C. Wedgewood, Lewiston, Mass.—E. Wende, Buffalo—W. C. Wey, Elmira, N. Y.—W. F. Wiard, Sacramento Col. — L. L. Whiteside, Franklin, Ind.—J. W. Wieland, Dubuque, Ia—C. L. Wilbur, Mich.—G. Wilkins, Montréal—G. H. Wilson, Meriden, Conn.—O. B. Wingate, Milwaukee—N. E. Wordin, Bridgeport, Conn. — F. W. Wright, New-Haven, Conn. — W. Wyman, Washington, D. C.—A. G. Young, Augusta, Me., et autres.

M. M. U. E. Archambault, Montréal—L. A. Bernard, Montréal—C. H. Carrier, Lévis, Québec—O. H. Chapman, Montréal—R. Davidson, Sherbrooke—M. A. Dawes, Montréal—J. E. Doré, I. S. Montréal—L. Forget, Montréal—R. P. Fleming, I. S., Montréal—J. H. Garth, Montréal—H. W. Garth, Montréal—H. R. Gray, Montréal—C. P. Hebert, Montréal—J. W. Hughes, Montréal—R. L. Lea, prof., Montréal—Jos. Lessard, Montréal—Rev. G. L. Locke, Briston, Vt—Eric Maun, Montréal—H. Pepin, Montréal—

J. R. Raymond, Montréal — E. S. St-Jacques, St-Hyacinthe —
 Chas Tackery, Montréal — J. R. Thibaudeau, Montréal — W.
 Thomas, Montréal—J. O. Villeneuve, Montréal—R. W. Williams,
 Trois-Rivières, et autres.

ADRESSE de bi .venue par M. le Dr R. Craik.

EXCELLENCE,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Ce pour quoi nous sommes réunis ici ce soir intéresse chacun de ceux qui forment la population de notre ville, quels que soient son âge, son occupation, sa croyance et sa nationalité. Il s'agit pour moi de vous présenter et pour vous de recevoir une société d'hommes éminents venus de tous les points de ce continent—des lointaines provinces du Mexique comme de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada—la Société américaine d'hygiène publique.

Cette société qui tient actuellement ses sessions annuelles dans notre ville a, été fondée aux Etats-Unis il y a déjà plusieurs années. Son objet, c'est l'étude et la discussion publique de toutes les mesures et moyens propres à protéger la santé et la vie chez l'homme, soit que l'on considère le genre humain dans son ensemble, soit que l'on ait en vue les individus, les familles, certains groupes ou différents pays.

Son organisation a été établie sur des bases telles qu'elle peut embrasser toute l'étendue du Continent américain et recevoir la coopération et de la Puissance du Canada et de la République du Mexique, et de tout autres pays situé à proximité convenable. C'est pourquoi, la liste de ses membres contient les noms de presque tous les hygiénistes marquants de ce Continent.

Le Canada reconnut bien vite tout le bien qu'il pouvait tirer, dans l'intérêt public, des avantages offerts par une telle organisation, aussi prit-il une part active dans tous les travaux de la Société. Plusieurs fois déjà, des canadiens, remarquables par leur compétence en matière d'hygiène, ont occupé des postes importants dans son officialité et, cette année, notre distingué hygiéniste et concitoyen M. le Dr E. Persillier-Lachapelle, le président du Conseil d'hygiène de notre Province, a été élu président de la Société ; c'est, on peut le dire, à son influence et à sa grande valeur reconnue comme hygiéniste de marque que nous devons l'honneur et le plaisir de voir la Société siéger aujourd'hui au milieu de nous.

Les citoyens de cette ville se sont toujours montrés empressés de témoigner combien ils apprécient tout ce que l'on fait pour la cause de l'humanité et n'ont jamais manqué de recevoir à bras ouverts tous ceux qui se sont présentés parmi eux avec l'intention de travailler dans ce but.

Je m'estime donc heureux de souhaiter au nom de notre Comité local de réception et des citoyens de cette ville, à la Société américaine d'hygiène publique de même qu'à tous les membres et délégués qui en font partie la plus large et la plus cordiale bienvenue, ainsi qu'à tous nos hôtes du beau sexe dont la présence nous honore et dont la gracieuse coopération sera un des plus précieux souvenirs de passage de l'Association parmi nous.

A tous, nous offrons nos meilleurs vœux ; puisse votre séjour dans notre ville vous être agréable ; puissent vos délibérations être fécondes en bons résultats pour le bien de la cause que vous avez cœur, et puissiez-vous emporter avec vous la conviction que si notre climat est froid quelquefois, cependant les cœurs de ceux qui y vivent ne sont jamais froids pour tous ceux qui viennent comme amis ou comme voisins ou qui sollicitent leur sympathie et leur coopération dans le grand œuvre du soulagement des souffrances humaines.

Je crois devoir dire ici que cette Société n'est pas une société exclusive de médecins bien que les médecins prennent tout naturellement en plus grand nombre part à ses travaux, mais elle ouvre ses portes à toutes les personnes d'un caractère honorable que leurs travaux ou leurs inclinations mettent plus intimement en rapport avec toutes les questions d'hygiène. Le traitement et le soin des maladies qui appartiennent de droit aux médecins et aux gardes-malades sont certes une noble occupation, mais prévenir les maladies, ce qui vaut encore mieux que de les guérir—et c'est la mission de cette Société—constitue une œuvre qui me paraît d'un ordre encore plus noble et plus élevé.

Donnons-nous donc la main pour aider l'œuvre de cette Société en lui amenant autant d'adhésions que possible et en prenant une part active dans tous ses travaux. Sans tenir compte des différences de race ou autres qui peuvent nous séparer, unissons-nous en une seule famille et employons tous nos efforts à prévenir, en autant que nous le pouvons, les souffrances humaines, la maladie et la mort prématurée et à augmenter par tous les moyens en notre pouvoir la somme de la santé, de la jouissance et de la prospérité humaines.

Discours de l'Hon. J. A. Chapleau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Un gouverneur ne devrait parler que quand il le fait en sa qualité officielle, c'est-à-dire au nom de ses ministres, parce qu'alors seulement il n'assume aucune responsabilité. En acceptant de

venir ici ce soir, j'ai pris une position difficile. En présence de cet auditoire composé en grande partie d'hygiénistes distingués, nationaux et étrangers, je devrais me contenter de signer tout ce qui a été dit ; et encore ce qui a été dit est si bien et si beau que ma signature ne ferait honneur.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir présenté à nos distingués visiteurs. Je me fais un plaisir de leur souhaiter la bienvenue au milieu de nous. Que la ville de Montréal les reçoive avec toute la cordialité qu'elle sait prodiguer d'habitude à ses visiteurs. Montréal est renommée pour sa courtoisie, sa libérale et franche hospitalité. C'est, j'en ai la conviction, avec une grande joie et un vif intérêt que l'on prend part à ce Congrès d'hygiène.

Nous avons bien des sociétés qui travaillent à l'avancement des lettres, des arts et des sciences, mais aucune d'elles n'est plus belle, plus patriotique, plus admirable qu'une société d'hygiène composée de savants qui s'intéressent à la santé publique et qui cherchent à embellir et à prolonger l'existence humaine.

La Société américaine d'hygiène publique est composée de savants dont la mission est non seulement de secourir l'humanité souffrante, mais encore de travailler ardemment à l'œuvre patriotique de l'hygiénisation des peuples, qui, seule, assure leur virilité et leur grandeur. Elle a devant elle un champ immense d'observations et d'étude, elle rend chaque jour des services d'un prix inestimable pour les populations, elle gagne l'attention des gouvernements, elle a droit à la reconnaissance de tous.

La vie est un capital trop précieux pour lésiner sur les moyens de le conserver. L'hygiène est en mesure de fournir tous les moyens nécessaires à cette fin. Dans la province de Québec on comprend maintenant qu'il ne faut rien négliger pour propager les connaissances de l'hygiène, pour donner à l'hygiène publique toute la valeur pratique possible. La sanitation a fait dans ces dernières années, des progrès étonnants chez notre peuple. La ville de Montréal a été la première à donner l'exemple. Le département sanitaire de cette ville a marché de progrès en progrès.

M. le Dr Hingston n'a pas été indifférent aux progrès sanitaires de Montréal. En 1875 et 1876, M. le Dr Hingston, alors Maire de Montréal, a beaucoup fait pour attirer l'attention publique sur l'utilité d'un bureau de Santé.

Une autre question, mais pleine de tristesse pour notre peuple, c'est l'épidémie de variole de 1885 qui a coûté à la province des milliers de vies et des millions de piastres. A la vue des nombreuses victimes que le fléau faisait chaque jour, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, créa en vertu du chapitre 38 des Statuts Révisés du Canada, un Bureau centrale de santé avec pouvoir

de faire des règlements sanitaires, pour opposer à la marche envahissante de la variole. M. le Dr Hingston en fut nommé président.

En 1886, le gouvernement Ross-Taillon fit adopter par le parlement la législation nécessaire pour doter la province de Québec d'un Conseil provincial d'hygiène permanent. En 1887, le gouvernement Mercier nomma en vertu de cette loi les membres de ce Conseil d'hygiène. M. le Dr E. Persillier-Lachapelle en fut nommé président, charge qu'il continue à remplir avec beaucoup de tact et de désintéressement. Aujourd'hui nous pouvons opposer une digue à la marche des maladies épidémiques.

Enfin il importe de proclamer bien haut les effets bienfaisants de l'hygiène. A l'œuvre donc, messieurs les hygiénistes réunis en Congrès. Vous remplissez un devoir social en travaillant à dissiper les ténèbres de l'ignorance qui servent de pâtures aux maladies contagieuses et qui brisent tant d'existences; vous contribuez puissamment à former pour le pays ces générations fortes, ces éléments vivaces qui sont la plus sûre garantie de l'élévation d'une nationalité à leur hauteur de sa destinée.

L'hygiène c'est la santé, c'est par conséquent le bonheur de l'individu, c'est aussi la force et la grandeur de la nation.

DISCOURS DE L'HONORABLE L. P. PELLETIER, SECRETAIRE PROVINCIAL

J'accomplis un devoir très agréable en vous souhaitant la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.

Je constate par le programme officiel de vos délibérations que, pour parler ici, on peut choisir entre les trois langues française, anglaise et espagnole. Vous ne pouviez mieux choisir, car sur cette terre hospitalière cette trinité de langues est véritablement bien à sa place. C'est la langue espagnole que parlaient les hardis marins de la Santa Maria lorsqu'ils ont affronté les dangers de la mer ténébreuse pour offrir un continent nouveau à la chrétienté et à la civilisation; c'est la langue d'au-delà des Pyrénées que parlait le capitaine immortel lorsque, debout sur la dunette de son navire, il pacifiait son équipage amente en étendant sa main prophétique pour montrer la terre promise. C'est le doux axiome de Ferdinand et d'Isabelle que Colomb, inspiré, faisait entendre lorsqu'il prenait possession du territoire, au nom de Dieu, de la Reine et du Roi.

Les vieux arbres des forêts séculaires que Chateaubriand a traversées ont-ils gardé ce souvenir pour nous et, semblables à des harpes éoliennes, est-ce qu'ils murmurent une ballade espagnole lorsque le vent fait courber leurs cimes altières.

Ici vous seuls peut-être, vous, les modestes savants qui nous

venez du Mexique, pourriez nous le dire. Si je parlais ma langue maternelle en ce moment, je vous poserais la question dans une langue non moins riche et non moins harmonieuse, dans la langue que parlaient ceux qui sont venus après les marins du port de Palos.

Cette langue, elle est officielle aussi pour cette convention, et elle devait l'être, car c'est celle que parlait le fondateur de la Nouvelle-France, c'est celle de Iberville, de Joliette, de Jacques-Cartier et de Marquette, celle de Champlain et celle de Maisonneuve, le fondateur de cette ville hospitalière qui vous reçoit si cordialement, c'est celle de la majorité de cette province de Québec qui vous dit par ma bouche : Messieurs, vous êtes ici chez vous, soyez les bienvenus !

Il y a une troisième langue que votre programme rend officielle, la langue que notre loyauté à notre Souveraine nous engage à apprendre, que nous parlons sans jamais oublier la nôtre qui nous est chère comme un patrimoine national, la langue dans laquelle est écrite la charte qui nous donne nos libertés politiques ; c'est celle dans laquelle je vous parle d'une manière bien imparfaite en ma qualité de représentant officiel d'une province mais que j'emploie pour que mes paroles arrivent jusqu'à vous tous.

Messieurs, vous êtes les apôtres d'une science admirable, je pourrais dire que vous êtes les pionniers avancés d'une œuvre éminemment humanitaire et sociale. La Providence fait naître les individus et les peuples, mais il entraine dans le plan divin de laisser à l'intelligence humaine le soin de contribuer en quelque sorte à l'œuvre extra terrestre de la création, en sauvegardant aussi longtemps que possible la fragile existence qui est notre partage.

L'homme naît faible et souffrant : pour ses premiers pas dans la vie, avant qu'il ne descende sur ses petits pieds qui tremblent les degrés de l'escalier paternel, Dieu n'a cru suffire à sa bonté qu'en plaçant auprès de lui cet être que chacun de nous appelle sa mère.

Puis, lorsqu'il a grandi, voici venir tous les dangers de mort qui l'environnent, tous les abîmes que cotoie son existence, c'est alors que vous apparaissez comme des sentinelles protectrices de l'existence humaine. La mère s'est penchée sur le berceau de son enfant et ses nuits sans sommeil ont éloigné la mort. Vous autres vous veillez sur le berceau de l'humanité et vous continuez l'œuvre de Dieu dont vous êtes les instruments en contribuant à la longévité de vos semblables.

Messieurs, permettez-moi d'admirer sincèrement votre rôle, votre œuvre et votre mission.

On a dit souvent que la médecine était comme un sacerdoce. Le prêtre travaille au salut de l'âme, le médecin s'applique à

sauver le corps, mais, si j'admire la médecine avec toutes ses glorieuses incertitudes, avec ses divergences d'opinion, avec ses douleurs, avec ses hauts faits et ses erreurs, il m'est impossible de ne pas préférer la médecine préventive à la médecine rémédiatrice. J'aime mieux l'homme qui m'empêche d'être malade que celui qui me guérit—s'il le peut—quand je le suis. Le médecin qui me soigne me trouve souffrant et craintif—j'ai peur de son bistouri qui taille ma chair—enfin je ne suis pas sur mon lit de souffrance assez bien disposé pour ne pas maugréer contre le fait que pour m'empêcher de mourir il se fait un devoir de me faire souffrir.

Mais c'est dans les meilleures dispositions d'esprit et avec la meilleure humeur que je regarde faire l'homme méritant et généreux qui éloigne de moi avant que j'en souffre la maladie dont il ne me guérirait peut-être pas si elle venait à m'atteindre.

Vous étudiez les causes des différentes maladies capables à un moment donné de décimer une population. Vous voyez à ce que l'approvisionnement d'eau soit pur, parce que vous savez que l'eau que nous buvons, si elle n'est pas excellente, est un des véhicules qui porte avec elles les germes des grandes maladies.

Vous travaillez à l'amélioration du système de drainage pour que l'air ambiant ne fasse respirer aucun germe d'infection—vous vous occupez des meilleurs moyens à adopter pour que les différents items de l'alimentation humaine, la viande de nos marchés et le lait que l'on distribue soient sains sous tous les rapports—vous prévenez les dangers contre lesquels nous garantit la vaccination.

Enfin il vous faut voir—pour que vous soyez heureux au nom de la population dont vous êtes les apôtres en matière de science médicale—à ce que le système de quarantaine soit organisé de telle manière que les épidémies ne se transportent pas d'un pays à l'autre.

Voilà une noble mission, et je suis fier au nom de la province de saluer en vous les hommes généreux qui se sont chargés de la remplir.

Je me rappelle qu'il y a deux ans, lorsque nous étions menacés du choléra qui faisait de si grands ravages, en Europe, nous avons trouvé dans notre excellent Conseil d'hygiène de cette province un puissant moyen d'échapper à l'épidémie—nous avons suivi ses conseils—notre quarantaine de la Grosse Ile, malgré tous les efforts, la science et les sollicitations de M. le Dr Montizambert n'était pas sur le pied efficace qu'elle devait être. Nous avons pris la loi dans nos mains, nous avons émis à la demande de notre Conseil d'hygiène une proclamation très énergique, en vertu de laquelle nous avons interdit pour quelque temps l'entrée de nos ports aux steamers venant de pays où le choléra faisait ses ravages,

Cette démarche a eu un plein succès, et je profite de cette occasion pour rendre un témoignage de la reconnaissance publique au Dr Lachapelle et à ses excellents collègues du Conseil d'hygiène; ils se sont montrés à la hauteur de la situation et je dois dire ici que de toutes les branches de l'administration de mon département, il n'y en a pas une dans laquelle je reçois un concours plus puissant et plus effectif que celui que me fournit notre Conseil d'hygiène—ces messieurs peuvent vous dire en retour que je n'hésite jamais à étudier et à accepter leurs recommandations—je ne me rappelle pas en avoir refusé encore une seule.

Nous allons essayer, messieurs, de vous bien recevoir. La Province a mis à la disposition de notre Conseil d'hygiène ce qu'il fallait pour cela, et je désire que vous repartiez d'au milieu de nous, convaincus que vous avez vu un beau pays et contents de votre voyage.

Je désire que vous visitiez Québec non pas à cause de sa grandeur ni de son développement mais ce que je vous invite à venir voir c'est la ville des souvenirs. C'est aux alentours de Québec que ce sont livrées les dernières grandes batailles qui ont fait de la Nouvelle-France une colonie de l'empire britannique. Si vous entrevoyez les vieux murs, si vous vous penchez sur le sol que vous foulez, vous entendrez des voix qui vous répondront en vous chantant une épopée glorieuse.

Depuis que nous avons cessé d'appartenir à la France, l'Angleterre a trouvé en nous de fidèles et loyaux sujets. Nous avons élevé un monument commun au général français et au général anglais, morts tous deux dans les combats suprêmes, et, malgré que nous ne parlions pas tous la même langue, tous nous sommes heureux de vivre en commun à l'ombre du drapeau tutélaire qui abrite aujourd'hui notre existence politique et nationale. Nous allons marcher maintenant à toute vitesse dans la voie du progrès. J'ai l'intime conviction que nous deviendrons un grand peuple, et, en regardant par delà les horizons, j'aperçois un bel avenir, un avenir ensoleillé et plein d'espoir.

En attendant nous essayons de donner ici un exemple de la générosité et de la grandeur d'âme qui devraient exister entre les membres d'une société composée d'éléments hétérogènes. Nous sommes ici dans une province composée en majorité de Canadiens-français et catholiques et nous sommes maîtres de nos destinées sous le rapport de l'éducation et sur toutes les autres questions qui se rattachent d'une manière particulière à tout ce qu'il y a d'infini dans la vie d'un peuple.

Ici la majorité catholique et française accorde à la minorité le droit d'adorer Dieu tel qu'elle l'entend et le droit de faire instruire ses enfants où il lui plaît.

Nous ne faisons là que notre devoir, nous sommes contents de le remplir, car nous prêchons un grand exemple.

Messieurs je me joins à son Honneur le lieutenant-gouverneur et M. le maire de Montréal pour vous souhaiter une fois encore la plus cordiale bienvenue et pour vous dire que vous êtes des nôtres, que nous admirons votre mission, et que nous espérons que vos délibérations produiront d'excellents résultats pour le bien public.

DISCOURS DE SON HONNEUR M. J. O. VILLENEUVE, MAIRE DE MONTREAL

MESDAMES ET MESSIEURS,

Permettez-moi au nom de tous les citoyens de Montréal, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans notre ville. Nos concitoyens sont honorés de ce que vous avez bien voulu tenir parmi nous la vingt-deuxième réunion annuelle de votre savante association.

Votre société, considérée dans son objet et dans les résultats de ses travaux, est l'une des plus importantes du Continent américain. Favoriser par tous les moyens possibles les progrès de la science en matière d'hygiène, voir à ce que dans tous les pays l'on adopte des moyens pratiques pour prévenir la maladie et les épidémies, telle est le but que vous vous êtes proposé d'atteindre et que le public reconnaît comme une mission noble, utile et humanitaire.

De nos jours, chacun admet l'importance de l'hygiène publique et de l'hygiène privée. Ces sciences se rattachent, non seulement à la santé et au bien-être de l'humanité, mais aussi conditions commerciales et financières des villes et des pays.

Les intérêts sanitaires et commerciaux du monde sont solidaires, où une épidémie éclate, le commerce souffre; la misère en est la conséquence et souvent une source de maladie.

C'est donc avec raison que les hygiénistes consacrent leur attention aux intérêts commerciaux du monde, car ces intérêts sont prospères, qu'en autant, que la santé publique est bonne.

Votre Société possède un caractère particulier de philanthropie et d'universalité: vos efforts tendent à la préservation de l'humanité toute entière de la maladie et de la contagion. Un tel dévouement aux intérêts de vos concitoyens est digne d'admiration et pour cette raison seule je me considérerais honoré d'être appelé à vous souhaiter la bienvenue au nom des citoyens de Montréal.

Considérez-vous donc chez vous dans notre ville, la métropole commerciale du Canada.

Puisse votre convention être fertile en bons résultats pour vous et pour le public en général.

Soyez convaincus que tous les citoyens de Montréal apprécient beaucoup l'honneur que vous lui avez fait, en choisissant leur ville comme siège de votre réunion.

Soyez convaincus aussi que, quelque soit la destinée que le ciel vous réserve, les meilleurs souhaits de notre peuple vous accompagneront toujours.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

EXCELLENCE,

MONSIEUR LE MAIRE,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Ce n'est pas sans éprouver un malaise bien naturel que dans une circonstance aussi solennel je me vois appelé à vous adresser la parole dans une langue qui n'est pas la mienne. Le sentiment du devoir, je l'avoue, ne suffirait pas à m'y décider si je n'étais assuré d'avance de votre bienveillante indulgence. Cette confiance seule m'encourage à parler et j'espère vous en témoigner ma reconnaissance en étant aussi bref que possible.

La Société américaine d'hygiène publique, fondée depuis vingt-deux ans et toujours fidèle à sa mission, n'a pas cessé, un seul instant, de se dévouer à l'avancement de la science sanitaire et d'encourager toutes les mesures et toutes les associations ayant pour but la mise en pratique des lois et des préceptes l'Hygiène publique. Les vœux les plus ardents, les espérances les plus ambitieuses de ses fondateurs se sont réalisés et l'influence bienfaisante de cette Société s'est répandue sur toute l'Amérique du Nord.

Les trois grandes contrées qui forment ce vaste continent sont aujourd'hui soumises à son action. Les Etats-Unis d'Amérique, la République Mexicaine et la Puissance du Canada sont maintenant entrés dans la voie d'une fraternelle émulation et, ne reconnaissant plus de barrières internationales, rivalisent d'efforts pour atteindre un même but philanthropique et humanitaire : la vulgarisation de l'hygiène et l'application générale de ses doctrines et de ses méthodes.

Vous comprendrez donc sans peine, Messieurs et chers Collègues, le vif plaisir que je ressens, après avoir déjà pris part à vos Congrès aux Etats-Unis et au Mexique, après y avoir fait une ample moisson de connaissances précieuses et de bons souvenirs, de vous voir aujourd'hui réunis dans la métropole du Canada.

Vous vous réjouissez comme moi, je le sais, de nous voir encore une fois ensemble pour resserrer les liens d'amitié formés dans nos réunions antérieures, pour échanger entre nous les résultats acquis par l'étude et par l'expérience, pour propager parmi nos populations les bienfaits de l'hygiène et pour continuer ainsi le grand œuvre de notre Société.

Chaque année, nous changeons le lieu de nos réunions et nous avons, pour en agir ainsi, les meilleures raisons. Le but poursuivi par les fondateurs de notre Société est de propager et de généraliser la connaissance de la science sanitaire. Le plus sûr moyen de réussir était d'étendre, le plus possible, notre sphère d'action et d'influence en convoquant nos réunions dans des centres aussi distants que possible des uns des autres.

Nous avons pensé qu'il serait ainsi plus facile de connaître les besoins et de juger des progrès des différentes cités, d'enrichir l'expérience de nos membres et de les mettre à même, de comparer leurs observations de suggérer des idées nouvelles. Cette pratique système a également l'avantage de ne pas imposer continuellement aux mêmes personnes des déplacements souvent onéreux.

D'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls à tirer profit de ces changements. Les populations au milieu desquelles nous venons siéger subissent alors plus directement notre action ; l'intérêt général se trouve comme éveillé en faveur de l'hygiène dans les centres où se tiennent nos assemblées, les préjugés ainsi que les erreurs locales en matières sanitaires se dissipent sous l'influence d'opinions impartiales exprimées par des personnes éclairées et désintéressées.

De plus, ces Congrès aident les gouvernements à connaître et à comprendre les besoins réels du pays et à régler les questions d'hygiène qui leur sont soumises. Les autorités trouvent ainsi la confiance, le courage et la force d'appliquer les mesures indispensables au salut public. En un mot, nos conventions sont un stimulant qui force les pouvoirs publics à agir. Les universités, les écoles, les municipalités se ressentent de l'élan donné et se mettent au travail avec plus d'ardeur et de conviction.

A en juger par ce qui a lieu ailleurs, Montréal et la Province de Québec retireront, j'en suis convaincu, d'immenses avantages de ce Congrès. Partout où elle s'est réunie, notre Société a toujours donné le signal de l'amélioration et du progrès et partout aussi, elle a su s'attirer le respect et les sympathies du public en laissant derrière elle des preuves évidentes de son utilité.

L'hygiène, mesdames et messieurs, n'est plus l'apanage exclusif de la médecine ; elle est maintenant une science ouverte à tous : au clergé comme aux laïques, aux femmes comme aux hommes. Elle recrute ses membres dans toutes les classes : parmi les ingénieurs, les architectes, les professeurs, les chimistes, etc. Enfin, elle fait appel à tous ceux qui sont à même d'aider à son avancement et à son développement.

L'universalité de la science sanitaire est la raison même des brillants résultats auxquels elle est arrivée ; c'est à cette universalité même que nous devons une grande partie des progrès récents de cette science. Que serait encore l'hygiène sans les admirables découvertes d'un simple laïque : l'illustre Pasteur, cette gloire de la science moderne, qui a révolutionné toutes les notions reçues jusqu'alors sur les vraies causes des maladies contagieuses et sur leur mode de propagation. Pasteur a vraiment été le créateur et le propagateur des méthodes efficaces préventives et curatives de ces fléaux et il peut, sans conteste, peut être proclamé le père de la médecine aseptique.

Tout le monde, il est vrai, ne peut pas être un Pasteur, mais chacun peut travailler, fournir sa part de connaissance et d'effort et coopérer ainsi au mouvement général. L'hygiène publique doit reposer sur une solidarité intime entre les nations et les individus.

Les maladies contagieuses et les épidémies ne respectent aucune frontière ; il n'y a qu'une action commune dans un intérêt commun qui puisse contrôler leur invasion et leur propagation.

C'est cette considération qui a poussé notre Société, d'abord fondée aux États-Unis, à s'étendre graduellement, aux pays voisins de manière à embrasser les trois grandes nations qui forment l'Amérique du Nord et dont les besoins sanitaires sont identiques. Les assises que nous tenons dans les diverses parties de ce continent n'ont pas d'autre objet que de grouper tous les hygiénistes de l'Amérique du Nord pour leur soumettre les grands problèmes qui nous intéressent tous. C'est ce qui explique les progrès immenses accomplis depuis vingt ans sur ce continent par cette Société.

Un système de quarantaine judicieux et scientifique est maintenant établi partout ; les commissions d'hygiène se sont multipliées dans les États, les Provinces et les Municipalités et ont fait partout, dans l'intérêt des populations des règlements sanitaires utiles et pratiques.

L'opinion publique s'est modifiée et les préjugés ont disparu pour faire place à une confiance inébranlable. Les gouvernements ont pu, de la sorte et sans danger, pour leur existence souvent précaire, faire adopter, par les parlements, des lois importantes pour l'hygiène publique et obtenir les fonds nécessaires à leur application. C'est ainsi que l'hygiène, prenant sa place dans les affaires publiques, s'est imposée à leur attention et qu'ils ont compris la nécessité d'employer les mesures énergiques indispensables à la protection publique.

Enfin, tout le monde se convainc de plus en plus, que l'hygiène, loin d'être un ennemi est un auxiliaire puissant du commerce en écartant les épidémies, et que l'argent et les sacrifices qui lui sont consacrés sont largement remboursés par le fait que la santé publique se trouvant protégée en souffrent le moins possible la continuité et l'activité des affaires.

Espérons donc, messieurs, que les gouvernements se rendront enfin compte de l'importance de ces questions et qu'ils comprendront la nécessité de favoriser davantage cette œuvre de protection sanitaire en créant dans leurs cabinets un nouveau ministère : celui de l'hygiène publique ; souhaitons de voir bientôt chaque gouvernement avoir un spécialiste compétent comme aiseur et comme ministre de l'hygiène publique. Qui nierait les avantages qui pourraient résulter d'une telle création ?

Tout encourageants que soient le chemin parcouru et les progrès accomplis, cependant, il ne faudrait pas, mesdames et messieurs, croire que la tâche est finie, et que tous les obstacles sont surmontés. Dans leur application les mesures sanitaires viennent se heurter contre deux grands obstacles : la dépense et l'intérêt personnel, obstacles qui se rencontrent toujours quand il s'agit d'appliquer les mesures de quarantaine, d'isolement, de désinfection ; lorsqu'il s'agit de l'assainissement des villes et des ports de mer, de l'inspection des aliments, de la destruction des produits falsifiés, etc., etc.

La quarantaine, si importante pour nous protéger contre l'introduction des maladies exotiques, n'est plus aujourd'hui l'épouvantail qu'elle était autrefois. Le temps de la détention a été réduit à son minimum ; il est aujourd'hui presque nul, grâce aux méthodes nouvelles de désinfection ; cependant, le moindre retard dans le déchargement d'un vaisseau est encore une cause de perte de temps et d'argent, et de contrainte pour des intérêts personnels. Il en est de même des autres mesures dont j'ai parlé, quelles qu'elles soient, elles entraînent aussi une perte de temps et d'argent et nuit inévitablement aux intérêts privés de quelques uns.

C'est ainsi que font la plus énergique opposition à l'application de ces mesures ceux qui sont ou qui se croient personnellement lésés par ces innovations, tandis que ceux même que l'on veut protéger montre trop souvent l'indifférence la plus complète à l'égard des sacrifices de temps et d'argent que l'on fait pour eux. Il ne faut donc pas s'étonner de l'hésitation ou même du mauvais vouloir quelquefois des Parlements et des Gouvernements en matière d'hygiène. Non seulement ils sont peu encouragés et peu appuyés, mais encore ils ont à subir une pression considérable qui les force à rester neutres.

Ce qu'il faut, dans les circonstances, pour assurer le succès de notre œuvre, c'est la voix autorisée des représentants de la science sanitaire et de ses enseignements ; et un Congrès tel que celui ci, qui renferme dans son sein des hommes de marque et d'influence, peut seul donner au pouvoir public l'appui et le concours dont il a besoin.

Aux prétentions des intéressés qui trop souvent exagèrent leurs dépenses et leur tracasseries, aux hésitations des gouvernements indécis qui finissent par douter de tout, de l'utilité de l'efficacité et de l'urgence même des mesures projetées, nous pouvons opposer l'autorité des décisions rendues par les hygiénistes les plus éminents et les plus distingués des divers pays.

Ces décisions, proclamées en public après mûre étude et discussion, ne peuvent être ignorées et elles doivent nécessairement commander le respect et l'approbation de tous. Il nous est donc permis d'espérer que, dans ces conditions, les gouvernements ne se laisseront influencer ni par l'opposition des uns, ni par l'apathie des autres et qu'ils accèderont à nos demandes si pleines d'humanité.

Nous n'avons pas eu d'autre désir ni d'autre ambition depuis la fondation de notre Société et les résultats obtenus, en tout sens, doivent, nous le disons avec fierté, nous encourager à redoubler d'énergie dans l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes imposée. Puisse le succès que nous réservons l'avenir dépasser encore celui que nous avons obtenu dans le passé.

Nos réunions annuelles ont pour objet d'étudier un certain nombre de questions d'intérêt immédiat, de les discuter attentivement, d'en chercher une solution basée sur l'expérience, avec les données fournies par les autres pays et avec les découvertes les plus récentes. La science dont nous nous occupons est avant tout une science pratique dont les applications peuvent varier suivant les lieux et les circonstances. Chaque Etat doit donc choisir les questions et adopter les solutions qui répondent le plus à son climat, à ses coutumes et à sa législation.

Les maladies épidémiques exotiques et les maladies contagieuses locales devront attirer plus spécialement notre attention et ce sera à nous de chercher les moyens les plus efficaces d'empêcher l'introduction des unes et le développement ou la propagation des autres.

La protection contre les maladies contagieuses exotiques, mesdames et messieurs, est fondée sur deux théories dont chacune a des partisans convaincus.

Pour les uns, les épidémies proviennent de l'insalubrité du sol, et leur suppression ou leur prévention doit s'obtenir par l'assainissement du sol. Cette doctrine est admise par l'Angleterre qui a dépensé plus d'un milliard à nettoyer et à assainir ses ports de mer.

Suivant les autres, les épidémies résultent de l'importation de germes morbides qu'il faut empêcher de pénétrer par les ports ou par les frontières au moyen d'un service rigoureux de quarantaine.

Ces deux théories peut être également vraies, mais prises séparément, elles sont toutes deux incomplètes et il est nécessaire de les combiner pour obtenir un juste milieu conforme aux dictées de la science, aux besoins du commerce et à l'importance du pays.

Ce qu'il a été possible de faire en Angleterre vu le peu d'étendue des frontières maritimes et territoriales, vu aussi la position isolée du pays, ne l'est plus lorsqu'il s'agit d'une très grande étendue de côte et de territoire et aussi d'une proximité plus rapprochée du lieu d'infection ; l'assainissement du sol dans ces conditions serait une entreprise trop colossale et trop coûteuse. Le seul moyen applicable alors est celui de faire une quarantaine rigoureuse et intelligente.

Les commerçants et les voyageurs peuvent encore considérer la quarantaine comme une chose odieuse, mais il ne faut pas oublier non plus qu'ici les intérêts les plus chers sont en jeu, ceux de la vie et de la santé de tous et qu'ils demandent une protection efficace. Les progrès modernes ont d'ailleurs réduit la quarantaine à un minimum qui en fait une simple station d'inspection et de désinfection. L'odieux seul du nom de quarantaine, c'est tout ce qui reste du passé.

La sécurité générale de tous devait être notre seul souci ; au lieu de nous opposer au progrès et d'entraver les moyens de protection, nous devions contribuer au perfectionnement et à l'amélioration des méthodes employées et, à la mise au jour de procédés encore plus efficaces et plus pratiques. La législation qui nous protège contre le feu, contre les accidents et contre les crimes nous impose des obligations souvent désagréables et coûteuses auxquelles nous nous soumettons cependant dans un but d'intérêt public. Pourquoi n'en serait-il pas de même quand il s'agit des ordonnances des disciples d'Hygée, cette déesse protectrice que les anciens avaient faite fille d'Esculape et dont l'unique souci était de veiller, comme nous le faisons, à la santé de l'humanité et au prolongement de son existence.

Et combinant judicieusement les deux doctrines dont je viens de parler, nous pouvons espérer obtenir une immunité absolue et, en même temps, réduire à leur minimum les exigences de la quarantaine et des autres mesures de rigueur. Le commerce et l'hygiène peuvent être ainsi amenés à marcher avec entente et à agir de concert à l'avenir.

Pour amener le public à se convaincre davantage de la nécessité des

Le calme avec lequel nous accueillons depuis trois ans les menaces du choléra, le succès avec lequel ce fléau s'est vu interdire, jusqu'à aujourd'hui, l'accès de ce Continent, l'immunité complète dont la vallée du Mississipi a joui, depuis dix ans, vis à vis de la fièvre jaune, grâce à la quarantaine modèle de la Nouvelle-Orléans, sont autant de preuves, non seulement du progrès accompli et de l'efficacité des quarantaines, mais de la confiance et de la coopération du public intelligent. Nous avons fait là un grand pas, et nous n'hésitons pas à le proclamer bien haut, car, plus le public connaîtra le succès de nos travaux, moins il redoutera la rigueur de nos instructions qui lui paraîtront plus humanitaires.

Il y a cependant encore des progrès à faire pour empêcher l'introduction des germes morbides et pour assainir et stériliser le sol, dans le double but de diminuer les dangers d'épidémie et les embarras causés au commerce. Les compagnies de navigation, en particulier, doivent être l'objet d'une attention spéciale. Ces grandes institutions, généralement si intéressés, font-elles bien tout ce qu'il a à faire pour faciliter notre tâche, déjà si ardue? Fournissent-elles au public et aux voyageurs une protection hygiénique suffisante? Leurs vaisseaux sont-ils munis des appareils voulus pour couper court une maladie en voie de développement et pour en détruire les effets pernicieux? Sont-ils pourvus de moyens d'isolement et de désinfection pour protéger les passagers indemnes et éviter d'introduire l'infection dans les ports où ils s'arrêtent? En un mot, sont-ils suffisamment contrôlés par des règlements sanitaires? Ce sont autant de questions que je vous laisse le soin de résoudre.

Mesdames et messieurs, les maladies contagieuses qui prennent naissance sur notre sol, notamment la variole, la fièvre typhoïde et la tuberculose, ont déjà fait plusieurs fois l'objet de nos travaux et les résultats de nos recherches soit théoriques soit expérimentales à leur sujet, ont prouvé qu'elles doivent être classées parmi les maladies que l'on peut prévenir.

La variole, si fréquente et si désastreuse parmi nous, a été domptée et terrassée. Le nombre des victimes, si formidable il n'y a que quelques années encore, diminue graduellement et nous espérons, avant peu, n'en entendre plus parler qu'exceptionnellement.

Trois agents impitoyables : la vaccination, l'isolement et la désinfection auront triomphé de ce fléau, non seulement meurtrier, mais encore fatal à la beauté. La lutte énergique que nous avons faite contre cette terrible maladie doit nous mériter la coopération et la reconnaissance du public, en général, et particulièrement des dames, ce qui, à coup sûr, nous assurera le succès des autres mesures de salubrité publique.

Quinze années d'expérience ont prouvé que la mortalité par la variole varie en raison inverse du succès de la vaccination. Dans les pays, comme l'Allemagne et autres, où la vaccination et la revaccination sont obligatoires, elle ne s'élève pas à plus de un ou deux décès par 100,000 habitants, tandis que dans les pays où ces mesures préventives sont négligées, elle peut s'élever de 32 à 150 par 100,000. Il est impossible de trouver un meilleur argument en faveur de la vaccination et de la revaccination obligatoires.

mesures de ce genre, il faut d'abord faire disparaître toute crainte fictive ou réelle de danger, et ensuite démontrer par des chiffres clairs et frappants les résultats obtenus. Quant au premier point, on voit de suite l'importance d'étudier et de mettre en pratique les moyens les plus efficaces pour obtenir du vaccin pur et pour vacciner suivant les règles de l'asepsie. Lorsque l'on aura acquis ce résultat, il n'y aura plus à redouter le danger ou l'inefficacité de la vaccination. La seconde condition exige la compilation de statistiques et la publication des résultats constatés. Les gouvernements, de même que le public, se laisseront alors bien vite convaincre par des preuves aussi irréfutables de l'urgence de la vaccination et de la revaccination obligatoires.

La fièvre typhoïde et la tuberculose sont, au point de vue de la mortalité, plus redoutables encore que la variole et les autres fléaux épidémiques, car leur action est continue, sourde et générale. Le public se tient beaucoup moins sur ses gardes, à leur égard, et par suite, il est plus difficile d'organiser une résistance efficace contre les ravages de ces maladies meurtrières. Le temps et l'argent ne doivent pas être une considération lorsqu'il s'agit de lutter contre ces fléaux. On ne doit épargner ni étude ni argent lorsqu'il s'agit de rechercher les moyens d'arrêter la marche envahissante de ces terribles maladies. La question en jeu est urgente, il s'agit d'un intérêt vital.

Les désastres causés parmi notre population par la fièvre typhoïde sont désolants. Cette maladie s'acharne, comme à dessein, à moissonner la fleur de notre jeunesse, à abattre les sujets les plus marquants et les mieux doués, à priver la société toute entière de ceux sur lesquels elle fondait le plus bel espoir.

La fièvre typhoïde se propage ordinairement par l'eau; tous nos efforts doivent donc tendre à procurer au public de l'eau aussi pure que possible. La cause et le remède étant connus, c'est aux intéressés et aux gouvernements à demander à la science du génie sanitaire les moyens d'atteindre le résultat désiré. Nos conseils municipaux, je me le demande, se rendent-ils bien compte de l'étendue, de leur responsabilité à cet égard et comprennent-ils bien ce qu'ils ont à faire?

N'est-il pas bon de leur rappeler souvent que les romains et les anciens ne reculaient devant aucune dépense ni devant aucun obstacle, ne regardaient ni au temps ni à la distance, lorsqu'il s'agissait de fournir à leurs cités une eau pure et salubre? Dans tous les pays qu'ils ont conquis, n'ont-ils pas construit ces magnifiques aqueducs qui provoquent encore aujourd'hui l'admiration des hommes de l'art? Nous avons là un exemple de l'utilité qu'il y a de développer et de perfectionner chez nous l'étude du génie sanitaire. C'est là une science que nous devons encourager et pousser afin de la mettre en état de répondre aux besoins toujours croissants de l'hygiène générale.

Parmi toutes les maladies que nous avons étudiées, aucune n'est aussi intéressante que la tuberculose. Cette maladie implacable, que l'on peut appeler la plaie de l'humanité, continue, en dépit de la science et de la philanthropie, à décimer les rangs de l'humanité et à exiger de chaque famille une tribu inflexible. La proportion des décès par la tuberculose est de $\frac{1}{6}$ du chiffre total de la mortalité.

La science moderne nous a appris que la tuberculose provient d'un germe ou microbe et peut, par conséquent, être classée parmi les ma-

ladies contagieuses soumises aux lois de l'hygiène. Les hygiénistes doivent donc s'occuper immédiatement et sans relâche d'arrêter les progrès de ce triste fléau.

On sait aujourd'hui, contrairement à l'opinion qui avait cours jusqu'à ces dernières années, que la tuberculose est rarement héréditaire et presque toujours acquise. On sait également que le germe qui se dégage par la dessiccation des crachats des consumptifs se trouve à peu près partout et que nous sommes exposés à l'absorber dans l'air que nous respirons et à l'ingérer avec certains aliments, comme le lait, le beurre, la crème et la viande d'animaux tuberculés.

Néanmoins, il est aussi démontré que, si c'est là le mode ordinaire de transmission des germes de cette maladie, ces germes ne peuvent s'implanter et se développer que s'ils rencontrent un terrain propice, c'est-à-dire un sujet prédisposé. Cette prédisposition chez certaines personnes peut être héréditaire, mais elle peut aussi provenir de certaines conditions de l'existence, telles que le logement, la nature des occupations, les maladies antérieures ou toutes autres causes qui affaiblissent et minent le système.

Maintenant que nous connaissons les vraies causes de la tuberculose, il devient plus facile de la combattre. Il importe d'instruire le public sur les meilleurs moyens propres à empêcher la dispersion des germes dans l'air et leur ingestion avec les aliments ; il faut aussi lui apprendre comment on peut rendre la constitution réfractaire à l'action du germe et corriger la prédisposition héréditaire acquise de manière à la rendre inattaquable ou inoffensive. Le grand point dans la majorité des maladies contagieuses ne semble pas être tant de poursuivre et de détruire le germe que de mettre le système en état de subir impunément ses attaques, de ne pas lui fournir de terrain ni d'aliment favorable, en un mot, de l'affamer.

Je viens de signaler les trois maladies qui causent le plus de désastre parmi la population et qui font le plus de tort au pays et au commerce. Il est du devoir des gouvernements et des municipalités d'intervenir, sans retard, et de prendre les moyens de les combattre, quelles que puissent être les dépenses ; ces dépenses, nous le savons, sont névitablement, mais le cas est pressant et il n'y a pas de raison de refuser à protection que l'on demande.

Mon intention, mesdames et messieurs, n'est pas de vous énumérer toutes les maladies contagieuses ni les autres sujets d'hygiène qui ont été traités déjà ou qui le seront bientôt par notre Congrès, mais je tiens à vous signaler encore deux ou trois questions qui s'imposent à l'attention de notre Société et du public ; je veux parler de la falsification des denrées alimentaires, de l'alcoolisme et des statistiques vitales.

La falsification des aliments est dans la plupart des cas un crime que l'on ne saurait punir trop sévèrement car, elle met en danger l'existence des citoyens et cause la plus large part de la mortalité infantile. Si même ses effets ne se font pas sentir en causant la mort immédiatement, l'empoisonnement chronique qui en résulte mine en secret et sans merci les constitutions les plus robustes chez les jeunes comme chez les vieux. La presse, les commissions d'hygiène, les chambres de commerce ont été priées d'intervenir pour arrêter cette pratique criminelle,

mais le plus sûr remède est l'installation de laboratoires pour découvrir les fraudes et l'action d'une main ferme pour les punir.

Pourquoi n'y aurait-il pas, sur ce continent, une entente générale pour prohiber d'un commun accord l'entrée ou la vente des denrées falsifiées ou altérées et pour créer une méthode d'analyse régulière et commune ?

L'alcoolisme est la plaie des climats septentrionaux ; nous n'échappons pas à la règle et il faut une vigilance constante pour combattre ce vice funeste qui ruine la famille, la société et la nation. Les leçons de l'expérience et les conseils de la sagesse n'ont pas réussi à triompher de ce mal, terrible précurseur de toutes les fautes et de tous les crimes. L'alcoolisme compte à son actif plus de la moitié de la population des prisons, des hôpitaux et des asiles de notre pays.

Ceux qui s'adonnent à cette triste passion n'imposent pas seulement à l'Etat le soin de leur famille entière, que de fois la société n'a-t-elle pas à faire vivre leurs rejetons scrofuleux, idiots ou épileptiques, tandis que leurs produits moins profondément atteints ; paresseux, vicieux, dégénérés, constituent un foyer propice à l'éclosion de toutes les maladies et de tous les vices.

L'argent qui rentre dans le trésor provincial ou municipal sous forme de patente ou de licence nous coûte bien cher. C'est une spéculation sur la fortune, la santé et le talent et une spéculation de ce genre est injustifiable, intolérable même. Tout doit être mis en œuvre pour terrasser ce fléau autrement dangereux que les autres maladies contagieuses et bien plus difficile à atteindre. La solution du problème ne peut sortir que d'études approfondies.

On a beaucoup travaillé déjà dans ce sens et si les moyens employés n'ont pas complètement répondu au but cherché, il ne faut pas se décourager, il faut tenter quelque chose de nouveau. N'y a-t-il donc pas d'autres moyens de réussir ? L'homme est-il bien suffisamment mis au courant, dans sa jeunesse, des dangers et des pernicieuses conséquences de l'usage de l'alcool même dans les conditions les plus modérées ? Pourquoi, en cela comme dans bien d'autres choses, ne pas demander plus à l'éducation et s'en rapporter moins à la législation ?

Il nous faut l'appui du public pour arriver à opérer les réformes demandées par les progrès de l'hygiène moderne. Cet appui, nous l'obtiendrons en citant des faits et des chiffres et en exposant la solution des problèmes aujourd'hui résolus. L'important est donc d'amener nos gouvernements à tenir un système complet de statistiques vitales où nous puissions puiser les preuves nécessaires pour convaincre le public.

Des chiffres bien présentés peuvent éclairer une situation et affermir des hésitations. Bien entendu, ces statistiques ne devraient contenir non seulement les rapports des villes, mais encore ceux de la campagne où hélas, l'ignorance et la négligence entretiennent un état d'insalubrité auquel il importe de porter remède.

Je viens d'énumérer, je crois, les grandes questions qui vous seront soumises avec celles qui concernent la : diphtérie, la rougeole, la scarlatine etc, la protection sanitaire de l'enfance, la destruction et l'utilisation des immondices et déchets des grandes villes, l'assainissement et

la stérilisation du sol, l'action des germes pathogènes et la pollution des eaux d'alimentation.

Je ne doute pas que ce Congrès, ayant devant lui un programme aussi bien rempli, ne sache égaler au moins l'œuvre de ses devanciers, je dirai plus, comme notre devise est le progrès, j'espère que nous pourrions faire encore mieux.

L'avenir nous sourit ; depuis quinze ans, il s'est fait un travail considérable, que ne devons-nous pas attendre des quinze années qu'il vont suivre ? Des commissions d'hygiène ont été organisées dans tous les Etats, dans toutes les Provinces et dans toutes les Municipalités de ce Continent. Partout on travaille avec ardeur et avec succès. Des associations, des conventions et des conférences, répandent partout la connaissance des grandes questions que nous étudions. En tous lieux, la science sanitaire prend une place importante dans l'éducation ; les Universités et les Ecoles s'assurent les services de professeurs instruits et établissent des laboratoires sanitaires ; les cités et les districts s'empressent aussi d'avoir des laboratoires municipaux desservis par des spécialistes de talent.

Nous avons créé le fonctionnement scientifique et pratique de l'hygiène et il progresse. La génération qui nous suivra aura l'avantage d'avoir tout en mains pour réussir, nous la quitterons en lui souhaitant courage et persévérance, trop heureux d'avoir contribué à lui préparer les voies et à rendre moins ingrate la tâche que nous lui léguons.

Sans crainte d'entraver les desseins de Dieu, continuons à utiliser, pour la protection de notre vie et de notre santé, les connaissances qu'il nous a départies et efforçons-nous d'atteindre la longévité moyenne de la vie humaine. N'oublions pas, sans vouloir frustrer les décrets de son Eternelle Justice, que si les maladies contagieuses et les épidémies, servent en certains cas, à punir les méfaits des mortels, elles sont trop souvent le produit d'une erreur et d'une ignorance qu'il doivent être combattues.

La protection et la conservation de notre santé et de celle de nos semblables est non seulement un droit, mais encore un devoir sacré.

Mes chers Colègues, je ne puis terminer ce discours, que je vous adresse comme Président de notre Société, sans vous signaler le zèle infatigable du Comité de Réception auquel nous devons une grande partie du succès de ce Congrès, et sans remercier, en particulier, au nom de notre Société le Président et le Secrétaire de ce Comité.

Nous sommes profondément touchés de la présence des personnalités distinguées, des hommes d'Etat et des citoyens marquants qui ont bien voulu nous honorer de leur visite et nous remercions surtout les dames qui ont si brillamment contribué à rehausser l'éclat de l'ouverture officielle de notre Congrès. Leur présence montre tout l'intérêt qu'elles portent à nos délibérations et c'est pour nous un encouragement et un gage de succès.

La presse, cette alliée fidèle et puissante de l'hygiène, mérite aussi toute notre gratitude pour l'intérêt qu'elle a toujours montré à nos séances et pour la publicité qu'elle a donnée à nos travaux.

Mesdames et messieurs, il ne me reste plus, en terminant, qu'à vous exprimer tous mes remerciements pour la bienveillante attention que vous m'avez prêtée.

L'HYGIÈNE DANS L'ÉDUCATION MÉDICALE

Par le Dr J. I. Desroches, Membre du Conseil d'hygiène de la province de Québec, Rédacteur en chef du Journal d'Hygiène Populaire de Montréal, etc.

MESSIEURS,

C'est assumer une tâche difficile que de parler de l'hygiène dans l'éducation médicale devant la *Société américaine d'hygiène publique* composée de personnalités jouissant d'une aussi haute renommée ; je compte néanmoins, messieurs, sur votre indulgence.

La véritable sphère du médecin n'est pas seulement limitée au corps malade, elle embrasse la vie de l'homme toute entière, dans l'état de santé, comme dans l'état de maladie : car la santé a ses lois tout comme la maladie. Il importe au médecin de savoir conserver la première comme de savoir traiter la seconde : car il ne faut pas seulement guérir la maladie, mais aussi fortifier, protéger la santé, qui ne s'entretient que par une vie hygiénique.

L'hygiène est aussi indispensable pour l'homme sain qu'elle l'est pour le malade et pour le convalescent. Si beaucoup de maladies viennent d'infractions aux lois de l'hygiène, les mêmes affections peuvent aggraver ou rendre incurables les maladies. De nos jours ne voyons-nous pas le chiffre des maladies évitables s'accroître avec les progrès de la science et les moyens de préservation augmenter aussi en nombre et en puissance ? Ne constatons-nous pas une diminution progressive de ces maladies devant la marche étouffante de l'hygiène et de la civilisation ?

L'hygiène a conquis l'opinion publique ; elle est aujourd'hui du domaine des connaissances indispensables dans l'éducation des peuples. Personne ne peut, à l'heure présente, en contester l'importance humanitaire et l'influence civilisatrice, à tels points que cette science a atteint la maturité nécessaire pour devenir une institution sociale, un rouage administratif. Sous son "*Labarum*" qui flotte présentement chez tous les peuples civilisés, sont venus se grouper des milliers de savants de toutes les classes, tous disposés à servir vaillamment au développement et à la diffusion de cette science. Dans cette grande armée des hygiénistes, les médecins représentent l'infanterie, c'est-à-dire le corps principal, celui qui dirige les batailles et qui conduit à la victoire. Il n'en peut

pas être autrement parce que l'hygiène est la synthèse des sciences médicales. Aussi les médecins seront-ils toujours tenus d'accorder le plus franc accueil aux chimistes, aux ingénieurs, aux architectes, aux économistes, aux moralistes et aux statisticiens par ce qu'ils sont des savants utiles à l'avancement et à l'application de l'hygiène.

L'intérêt général qu'inspire l'hygiène moderne, l'ardeur avec laquelle on s'y livre dans tous les pays, le noble rôle que les médecins sont appelés à remplir dans ce mouvement humanitaire s'accroissant chaque jour, la place que cette science a prise dans l'enseignement médical en France, en Allemagne et ailleurs, nous pressent aujourd'hui de mesurer sans faiblesse la distance qu'il nous faut regagner à nous canadiens pour donner à cette science le rang auquel elle a droit dans les facultés de médecine, c'est-à-dire de lui assigner sa place parmi les matières d'examen du doctorat en médecine.

L'intérêt public et l'honneur médical réclament un enseignement de l'hygiène plus conforme avec le progrès moderne. Il est temps pour les facultés de médecine de considérer la profession médicale comme un levier d'une extrême puissance dans les opérations de l'hygiène et dans la diffusion de cette science humanitaire au sein des masses. Tant que l'hygiène sera ignorée du plus grand nombre des médecins, sa valeur individuelle et sociale sera contestée, et il y aura toujours un bien grand nombre de familles qui la considéreront comme une chose gênante et oppressive.

Le médecin est le confident obligé des familles ; il est le préposé à la défense de la santé et de la vie des populations. Il jouit de la confiance générale et, en temps d'épidémie, il exerce sur la société une grande influence. En possédant des connaissances suffisantes en hygiène, le médecin voit l'utilité de cette science sur les masses ; il comprend le rôle que l'hygiène lui assigne dans la lutte contre les maladies infectieuses, contre la marche des épidémies ; il se fait un devoir de descendre sur le terrain des applications sanitaires pratiques, parce qu'il sait que la santé publique est le premier bien de la nation et que lui médecin est le principal préposé à sa conservation.

Le médecin a besoin des lumières de l'hygiène dans l'exercice de sa profession ; car l'hygiène occupe la première place dans le

traitement des maladies, particulièrement dans celui des maladies virulentes, miasmatiques et pestilentielles. Dans ces conditions l'hygiène et la médecine se prêtent un mutuel secours au lit du malade. De là l'obligation pour tout médecin d'étudier la science de l'hygiène et d'en bien suivre les progrès.

Il est aujourd'hui hors de conteste qu'un tiers des décès dans la province de Québec est déterminé par des maladies évitables, par suite de l'ignorance d'une part, et du manque de confiance dans l'efficacité des moyens hygiéniques à appliquer. Une connaissance plus complète des enseignements de l'hygiène, des idées plus rationnelles sur la nature et les causes des maladies, détermineraient une amélioration sensible dans les conditions de l'existence et, par conséquent, une diminution progressive des causes morbides qui exercent une influence si néfaste sur notre peuple. Pour arriver à d'heureux résultats, il faut d'abord introduire dans l'éducation de nos futures médecins les connaissances approfondies de l'hygiène, bien leur faire comprendre son but élevé, son programme se résumant avec toutes les aspirations de l'humanité, avec toutes les tendances vers le perfectionnement physique, intellectuel et moral, et qui se formule par un seul mot : progrès.

Dans la médecine préventive comme dans la médecine curative l'essentiel c'est la connaissance des causes. Il est évident que tout système rationnel ne peut avoir d'autre point de départ. On ne peut espérer des résultats sérieux et réels qu'en partant d'observations et de déductions scientifiques. Les progrès accomplis dans ces dernières années en physiologie, en histologie et en pathologie, les belles découvertes de Pasteur qui ont éclairé d'un jour si nouveau la question des maladies infectieuses et leur prophylaxie, sont bien propres à exciter notre enthousiasme pour la science de l'hygiène. Il est impossible aujourd'hui d'exagérer la valeur des recherches scientifiques qui ont conduit aux méthodes antiseptiques pour prévenir l'action des microbes.

Devant la lumière de l'hygiène moderne le système quarantenaire est aujourd'hui remplacé par une surveillance médicale, l'isolement des cas contagieux et la désinfection. Ne voyons-nous pas la diphtérie, cette maladie si redoutable, dégénérer de la famille aussitôt après une première apparition devant l'isolement et la

désinfection ? Il en est de même pour toutes les autres maladies contagieuses.

L'étude de la bactériologie, aujourd'hui si répandue et devant conduire à des résultats si importants pour la vie et pour la santé, a droit de figurer dans l'enseignement médical.

L'hygiène dans l'éducation médicale est l'une des plus importantes conditions, la première, dirons-nous, pour faire de l'hygiène une réalité. Mais il ne faut pas s'effrayer sur l'immense étendue de l'hygiène ; l'important est de donner une bonne direction à une telle étude. Il s'agit bien moins de creuser les détails des sciences que l'hygiène applique que d'en bien comprendre les données fondamentales et les découvertes récentes qu'on peut utiliser dans un but déterminé.

M. le Dr Smith, de Londres, disait en 1887, au Congrès international de Vienne : en Angleterre l'hygiène est très répandue, mais un très grand nombre de médecins ne connaissent pas cette science ; dans les cas de maladies infectieuses ces médecins consultent les spécialistes pour trouver la cause de la maladie et pour se renseigner sur les meilleurs moyens sanitaires à prendre en pareils cas. Aujourd'hui nous pouvons dire qu'en Canada un bien grand nombre de médecins manquent de connaissances suffisantes pour servir avec compétence la d'hygiène publique et pour se constituer les vaillants défenseurs de la vie et de la santé du peuple. Pour trouver la raison de ce déplorable état de chose il faut remonter à l'enseignement médical. L'hygiène n'a pas encore pris la place à laquelle elle a droit dans les études médicales. On enseigne l'hygiène dans les premières années des études médicales alors que l'élève n'a pas la somme de connaissances suffisantes pour comprendre ses données et en saisir toute l'importance pratique. On semble oublier que l'hygiène est la synthèse des sciences médicales.

A la Faculté de Médecine de Paris, l'enseignement de l'hygiène a son rang après celui de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle médicale, de l'histologie, de la physiologie, de la pathologie générale, de la pathologie interne, de la pathologie externe, de la médecine opératoire et des accouchements. Cet enseignement figure au programme du quatrième examen des études médicales. La France est en droit, avec un tel enseignement, d'espérer avoir

avant longtemps une phalange de médecins compétents dans la science de l'hygiène, qui rendront les plus éminents services à l'hygiène et à la médecine publique françaises.

Nous comprenons tous l'utilité de l'hygiène dans l'éducation médicale et la nécessité de son enseignement dans les facultés de médecine conforme avec l'importance de cette science. Cette réforme est aujourd'hui urgente dans la province de Québec parce que l'hygiène est entrée dans la voie du progrès! Nous avons maintenant un Conseil d'hygiène qui administre l'hygiène publique, un journal d'hygiène qui fait l'œuvre de la vulgarisation et qui sert l'actualité. L'hygiène a aussi pris la route de l'école, ce qui prouve que cette science est comprise de nos maîtres en pédagogie. L'ère des Congrès d'hygiène ouverte en 1851 à Bruxelles s'est continuée. Dans ces dernières années on a vu ces Congrès se multiplier sous l'impulsion des progrès de l'hygiène. Cette année, pour la première fois dans la province de Québec, Montréal est le siège d'un Congrès d'hygiène. Nous voyons réunis dans cette enceinte un nombre considérables de savants venus de toutes les parties de l'Amérique du Nord. C'est une démonstration éclatante que les intérêts sanitaires sont communs, que les questions hygiéniques sont identiques dans toutes les contrées.

Les réunions de ce genre vulgarisent et développent les connaissances d'hygiène acquises. Elles rapprochent les savants, établissent entre eux les liens d'une collaboration amicale et fructueuse, font participer le public instruit à un mouvement intellectuel auquel il demeurerait étranger sans ces réunions solennelles.

Maintenant qui voit-on à la tête de ces réunions savantes? Le médecin qui pousse le cri du ralliement, qui imprime un courant d'idées des plus intéressantes, signalant ici une réforme nécessaire, là une modification importante, ailleurs une mesure féconde en résultats pratiques, donnant partout et toujours une impulsion nouvelle au développement et à la diffusion de l'hygiène. Le rôle qu'il accomplit pour l'avancement de cette science est admirable, et c'est là un de ses plus beaux titres de gloire. Pour s'acquitter noblement et libéralement de la charge de pontife de l'hygiène, le médecin doit posséder une grande somme de connaissances afin d'être en état de prévenir les questions qui se présentent, d'en considérer les faces diverses et l'étendue, de leur trouver une

réponse, et d'être à même de légitimer celle qu'il fournira. Pour cela il y va de l'intérêt public et de l'honneur médical d'instituer dans toutes les facultés de médecine un cours spécial d'hygiène expérimentale et appliquée, d'avoir dans les facultés des chaires d'hygiène et des laboratoires; il est indispensable que l'enseignement de cette science prenne place parmi les matières des deux dernières années de nos études médicales; on devra exiger la preuve de connaissances suffisantes en cette science pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine.

Il serait aussi désirable qu'on introduisît un enseignement complet et systématique d'hygiène dans les facultés de médecine dont je donne ici un aperçu sommaire.

1. Hygiène privée ou générale (De l'homme en général et comme individu; de l'atmosphère et de la respiration; de la climatologie; du sol; de l'eau; des aliments et de l'alimentation; des soins de propreté corporels; des vêtements; des habitations et des dépendances; du travail; de l'exercice; du repos; des organismes inférieurs).

2. Démographie.

3. Hygiène sociale.

4. Hygiène de l'enfance.

5. Hygiène scolaire.

6. Hygiène rurale.

7. Hygiène urbaine.

8. Hygiène industrielle.

9. Hygiène du soldat et du marin.

10. Hygiène des prisons, etc.

11. Hygiène des édifices publics, hôpitaux et maternités.

12. Inhumations et cimetières.

13. Des maladies virulentes, miasmatiques et pestilentielles.—

Etiologie et prophylaxie.

14. Organisation de l'hygiène et de médecine publique dans les divers pays, tant au point de vue national qu'international; autorités et agents sanitaires; lois et pénalités.

L'hygiène ainsi enseignée dans ses principes d'un côté et dans ses applications de l'autre ne manquerait pas de développer chez les médecins et, partant, au sein des populations la conscience du rôle important que la conservation de la santé humaine joue

comme facteur économique dans la constitution et la prospérité des sociétés, de faire considérer l'hygiène comme un des éléments de la morale privée et publique parce au point de vue individuel, comme au point de vue collectif, elle dicte à chacun les règles de la conservation corporelle et au perfectionnement de tous.

Je m'arrête et livre à ceux qui régissent les facultés de médecine la méditation de ces pages. Elles devront faire réfléchir messieurs les Professeurs sur les privilèges et prérogatives que le médecin a droit de posséder dans la grande armée des hygiénistes.

On doit comprendre la solidarité qui existe aujourd'hui entre toutes les nations à l'égard des infiniment petits. Chacun de nous sait que les microbes sont les plus redoutables ennemis de l'homme : vainqueur du lion et du tigre l'homme est chaque jour le vaincu de ces êtres microscopiques. Comme l'hygiène signale déjà sa toute puissance sur les ennemis de nos sautés, le médecin ne doit pas hésiter à se servir des lumières de cette science dans l'accomplissement de sa mission sociale, toute de dévouement, de sacrifice, et l'appelant à rendre à la famille et à la société les plus éminents services.

Enfin donnons à l'hygiène le rang auquel elle a droit dans l'éducation médicale.

En avant !

LA MYOPIE DANS SES RAPPORTS AVEC L'HYGIENE SCOLAIRE

Par le Dr A. A. Foucher, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Université Laval à Montréal.

MESSIEURS,

La myopie est-elle un mal inévitable, offrant peu d'importance et devons-nous considérer ce défaut de réfraction dans le sens des idées Darwiniennes, comme une adaptation de l'œil aux exigences de notre civilisation ? Cette question aurait pu être posée autrefois, mais depuis quelques années, examinée à la lumière de la science et des découvertes d'hommes éminents, de statistiques scolaires nombreuses, provenant de différents pays, la myopie, comme beaucoup d'autres affections, est apparue comme une des conséquences communes, si non constantes, d'infractions aux lois hygiéniques. On a même exprimé l'opinion qu'on ne naît pas myope, que l'on peut tenir de ses parents une certaine prédisposition à le devenir, mais que la myopie apparaît sous l'influence d'un travail maintenu et prolongé, sur des objets petits, rapprochés et mal éclairés.

Sans vouloir accepter une théorie aussi absolue qui nous laisse sans explications satisfaisantes, sur des cas de fortes myopies, observés chez de très jeunes sujets, nous savons par expérience que la myopie est progressive sous l'influence de conditions hygiéniques défectueuses et que, par conséquent, le mal n'est pas irrémédiable. Quant à son importance, elle a été résumée en peu de mots par Donders : tout œil myope est un œil malade.

Si un peu de myopie n'offre que l'inconvénient de nécessiter l'emploi de verres concaves, beaucoup de myopie entraîne à sa suite de plus graves désordres parmi lesquels il faut ranger les insuffisances musculaires l'amblyopie, la choroidite et le décollement de la rétine. L'œil myope en général, est un œil délicat qu'il faut ménager ; on ne doit pas exiger d'un tel organe, tout le travail qu'on est en droit d'attendre d'un œil emmétrope,

La civilisation a fait de l'œil humain l'organe par excellence ; l'écriture, l'imprimerie, les progrès incessants des études, des sciences et des arts, ont soumis l'œil du civilisé à une somme de travail et d'action inconnue des nations sauvages. Cependant, malgré le surcroît de travail qui lui est imposé, comme une nécessité, à laquelle il ne peut plus se soustraire, l'œil peut rester stationnaire dans son état de réfraction congénitale, si le travail qui lui est imposé est soumis aux règles hygiéniques prescrites par une sage interprétation du mécanisme de la vision.

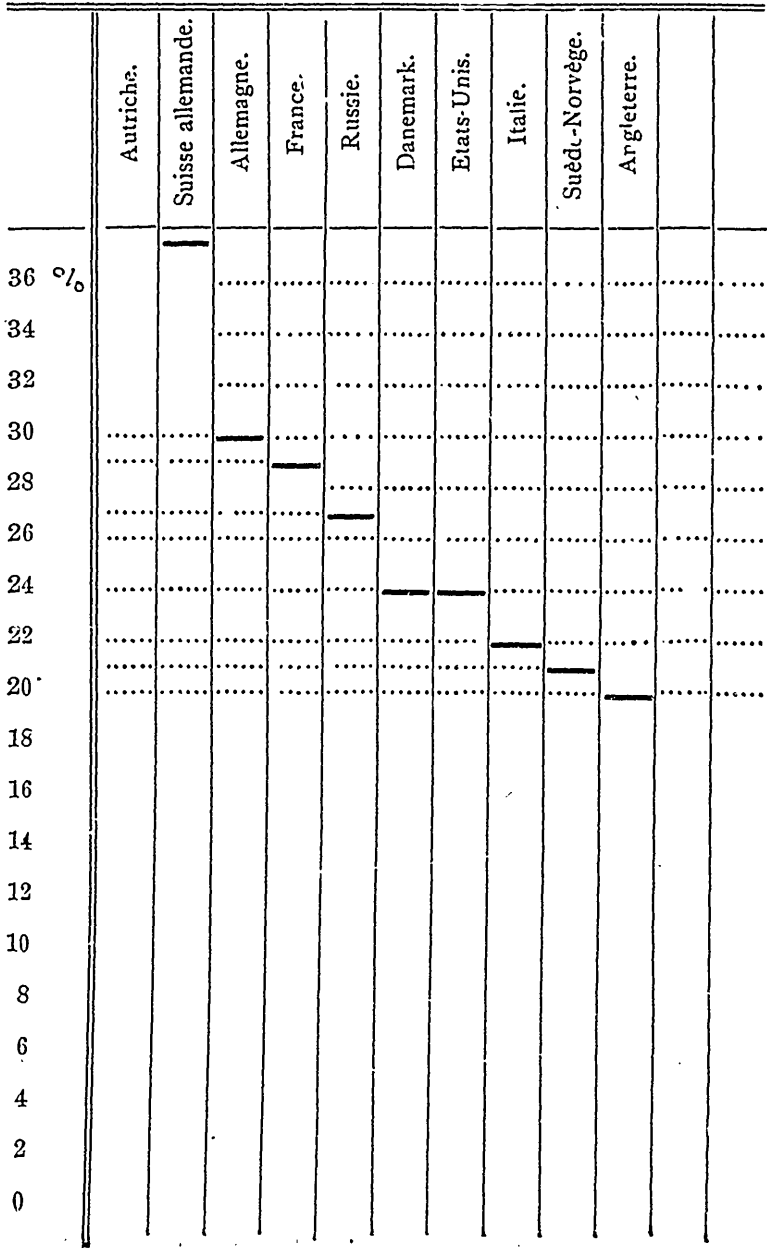
Nous n'avons pas à entrer ici dans l'étude physiologique de la vision, ni même dans le détail du mécanisme de la myopie. Cette dernière question est encore controversée ; d'ailleurs, il importe peu aux hygiénistes que cette anomalie de refraction soit ou non héréditaire, quelle se développe de préférence chez ceux qui ont une certaine conformation du crâne ou de l'orbite, chez certaines races plutôt que chez d'autres, que le muscle ciliaire et les muscles moteurs du globe oculaire contribuent séparément ou conjointement à son développement ; enfin, que certaines maladies de l'œil : kératites, iritis et choroidites, ou un mauvais état constitutionnel soient ou non considérées comme cause prédisposantes ; ce qu'il importe de connaître, au point de vue hygiénique, afin d'y apporter un remède préventif, ce sont les conditions rémédiables dans lesquelles se développent de préférence la myopie. Ces renseignements nous sont fournis par des relevés statistiques faits dans les écoles primaires et secondaires de différents pays.

Quoique ces relevés ne soient pas toujours exactement comparable entre eux, à cause de méthodes différentes apportées à leur confection ils n'en dégagent pas moins un fait important : c'est que la myopie est plus commune dans les écoles secondaires que dans les écoles primaires, dans les classes élevées que dans les classes préparatoires. Les tableaux, aux pages suivantes, tout en illustrant ce fait, nous indique quels sont les pays où la myopie est le plus développée.

Tandis que le chiffre de la myopie ne s'élève qu'à 13 0/0 dans les écoles primaires en Russie, il s'élève à 27 0/0 dans les écoles secondaires du même pays. L'écart est encore plus marqué en Autriche où il n'y a que 9 0/0 de myopie dans les écoles primaires et 37 0/0 dans les écoles secondaires. Dans tous les cas la

Tableau comparatif de la proportion des myopes dans les écoles des différents pays.

ECOLEES SECONDAIRES



myopie se développe, s'accroît et s'accroît au fur et à mesure que les élèves atteignent les classes supérieures. La France nous en offre un autre exemple remarquable et connu d'un grand nombre d'entre nous, c'est le chiffre élevé des myopes parmi ceux qui fréquentent l'école polytechnique. D'ailleurs c'est un fait reconnu que la myopie est une épidémie qui a saisi la moitié des savants et quelle est plus répandue dans les pays où la culture classique est le plus généralisée comme en Allemagne, en Autriche, en France, et quelle est très rare, au contraire, parmi les populations exclusivement adonnées à l'agriculture et à la marine.

La cause étant connue, l'hygiène préventive n'a qu'un but à atteindre : supprimer cette cause ou en atténuer les effets dans la mesure du possible.

Si les fortes études conduisent à la myopie, est-ce à dire qu'il faille entraver le progrès scientifique pour enrayer le mal ? certainement non, il n'y a qu'à soumettre le travail des yeux à certaines lois d'une application facile.

Depuis quelques années, dans tous les pays on a fait des efforts pour améliorer les conditions dans lesquelles nous avons peiné autrefois et où les générations nouvelles peinent actuellement sur la grammaire, l'arithmétique, la géographie, le latin, le grec, etc. On cherche à fournir aux élèves plus de lumière, plus d'air et de meilleure qualité ; on exige des études moins prolongées. Les sièges, les tables qui n'étaient que des instruments de torture lente, disparaissent peu à peu et sont remplacés par des meubles appropriés aux besoins, à l'âge et à la taille de l'élève. Les manuels, mal imprimés, en caractères trop petits et mal interlignés font place à de nouvelles éditions qui se ressentent du progrès accomplis en hygiène scolaire. Est-ce à dire qu'il ne reste rien à améliorer sous ce rapport dans la province de Québec ? Assurément non. Il existe un grand nombre d'institutions où l'éclairage et le mobilier sont défectueux, il en existe un bien plus grand nombre où la tenue de l'élève n'est pas suffisamment surveillée, où l'on tolère des positions vicieuses de la tête, où l'on soumet les yeux de l'élève à un travail trop longtemps soutenu, enfin où l'on ne s'occupe pas de conseiller aux élèves qui lisent ou qui travaillent en approchant les objets à moins de 27 centimètres de leurs yeux, de consulter le médecin qui peut trouver le moyen d'y remédier.

Lorsqu'un enfant sent le besoin de rapprocher les objets très près de ses yeux afin d'obtenir des images rétiniennes plus grandes, il y a là une preuve qu'il existe quelque chose de défectueux quelque part : la lumière est insuffisante, l'impression des livres d'école est en défaut, l'encre est trop pâle ou les caractères sont trop petits. Il est possible aussi qu'il existe différentes maladies de l'œil, telles que taies cernéennes, affections profondes du globe oculaire, insuffisances musculaires ou défauts de réfraction qui nécessitent correction.

Il est nécessaire alors de soumettre à l'examen du médecin les yeux de tout sujet regardant de très près ou inclinant la tête de côté ou d'autre, afin de découvrir la cause de cette position vicieuse et de pouvoir y apporter remède. Si la choroïde est amincie, par places, si la papille optique est déjà entourée d'un croissant, s'il existe une insuffisance musculaire des droits internes, l'avenir de tels yeux est déjà en danger et les études qu'il reste à faire se présentant comme une menace constante pour l'intégrité ultérieure de cet organe. Il faut donc, dans certains cas suspendre les études, dans la crainte d'aggraver la myopie, de la rendre progressive et de la porter à ses extrêmes limites ou l'acuité visuelles est définitivement amoindrie. Dans d'autres cas, il est suffisant de faire porter des verres appropriés, et de soumettre le myope aux règles hygiéniques que comporte l'état de ses yeux.

Dans tous les cas il faudrait appliquer à la jeunesse des écoles des règles de travail portant : 1° sur l'âge auquel il convient de fixer le début de travaux rapprochés ; 2° sur la quantité de ces travaux par rapport à chacune des périodes de l'enfance ; 3° sur la manière dont ces travaux doivent être réglés au point de vue de l'hygiène visuelle.

S'il n'est pas prudent de soumettre trop tôt l'œil en voie de développement à l'exercice que nécessite l'étude, il n'est pas douteux non plus que dans le combat pour la vie, surtout à l'époque actuelle, il importe de ne pas trop attendre pour faire commencer aux enfants les travaux de la classe.

Cependant, les exercices de lecture et d'écriture, un peu prolongés ne devraient pas être imposés à des enfants au-dessous de 6 ans. La durée des études, de la seconde enfance, a été fixée par des hygiénistes à 3 ou 4 heures par jour pour les enfants de 7 à 10

ans ; entre l'âge de 10 à 13 ans on alloue 5 à 6 heures de classe par jour et 1 ou 2 heures de plus à la maison. Ces heures d'études ne doivent pas être continues, il importe d'y intercaler de fréquentes récréations. Les vacances et les dimanches doivent être employés à leur véritable destination.

La distance satisfaisante pour le travail de lecture et d'écriture est de 22 à 33 centimètres. Les bancs doivent être construits de telle façon que tout en permettant une bonne tenue de l'élève, ils le mettent à même de lire et d'écrire à la distance convenable.

Ainsi, la distance horizontale entre la table et le banc doit être négative, le dessus de la table doit être un peu plus haut que le coude lorsqu'on laisse pendre le bras. Le corps doit être tenu droit sur un cahier droit. Quant à la direction à donner à l'écriture les opinions sont partagées : les français écrivent droits ; nous avons, en Angleterre, aux États-Unis et au Canada la méthode bonne ou mauvaise de l'écriture penchée de droite à gauche, et ce serait peine inutile que d'entreprendre une réforme à ce sujet.

L'écriture au crayon de mine ou au crayon d'ardoise doit être évitée autant que possible, comme n'offrant pas assez de contraste. Les brouillons, les dictées sont généralement écrits à la hâte, d'une manière peu lisible, ceci a pour effet de porter l'élève à négliger son écriture et de l'obliger à regarder de plus près pour déchiffrer ce qu'il a mal écrit. Il serait préférable de donner tout le temps nécessaire pour que l'écriture soit lisible ou si l'on veut procéder rapidement de faire usage de la sténographie.

L'impression des livres est un détail qui offre une grande importance. Les manuels doivent être imprimés lisiblement, les lettres seront noires, sur papier blanc, ou mieux jaune pâle, la hauteur d'un n par exemple, doit être de $1\frac{1}{2}$ millimètre, au moins ; l'épaisseur des traits de $\frac{1}{4}$ de millimètre, la distance des lettres entre elles, $\frac{3}{4}$ de millimètre, l'interligne, de $2\frac{1}{2}$ millimètre, la longueur des lignes, de 10 centimètres au plus.

Dans ces calculs, il a fallu tenir compte du fait que pour être visible un objet doit sous tendre sur la rétine un angle d'au moins 5'.

Mais, tout en formant un tel angle sur la rétine, il faut qu'il soit suffisamment éclairé, qu'il soit facilement visible, sans efforts, couramment, pendant des heures en la distance convenable. Les études sur les cartes géographiques présentent à ce sujet de

graves inconvénients auxquels il importe de remédier. Les caractères employés sont généralement très petits; après un certain temps d'usage les noms sont effacés et l'élève éprouve beaucoup de difficultés à trouver l'emplacement des villes, des fleuves, etc.

Quant aux desseins et aux ouvrages à l'aiguille on ne devrait jamais exiger des enfants au-dessous de dix ans des travaux de ce genre qui ne puissent commodément s'exécuter à la distance de 35 centimètres.

Choisir, pour ces travaux, les salles les mieux éclairées et ne pas les prolonger plus de $\frac{3}{4}$ d'heure de suite et encore en laissant les yeux se reposer fréquemment. Il ne faut pas oublier non plus que les travaux de couture sur les étoffes noires fatiguent les yeux plus vite que sur d'autres tissus diversement colorés.

La question d'éclairage est une des plus importante et doit être considérée au point de vue de la *quantité*, de la *qualité* et du *mode de distribution*. En peu de mots, l'éclairage du soleil est le meilleur et après celui-là celui qui s'en rapproche le plus est l'éclairage électrique. Les rayons solaires sont bons en outre pour assainir les classes, mais les rayons directs, tombant sur les bureaux ne valent rien pour le travail, ils éblouissent la vue et élèvent trop rapidement la température, il faut tamiser cette lumière à l'aide de verres dépolis ou de rideaux. La distribution de la lumière doit se faire à la gauche de l'élève si on emploie l'éclairage unilatéral. Dans ce cas, la hauteur du bord supérieur de la fenêtre, hauteur mesurée à partir du sol de la classe doit être, d'après Trélat, égale au $\frac{2}{3}$ de la largeur de la classe, augmentée de l'épaisseur du mur dans lequel les fenêtres sont percées.

L'éclairage d'en haut et de gauche, avec exclusion de rayons directs du soleil est certainement l'éclairage idéal, mais il est d'une application difficile, cependant dans les maisons d'éducation en voie de construction on devrait au moins construire la salle d'étude dans ces conditions. L'élève aurait une lumière douce, répartie également dans toute la classe, et exempte des ombres gênantes qui obligent à rapprocher les objets.

La lumière artificielle ordinaire pèche rarement par excès, elle contient une grande proportion de rayons jaunes, rouges et de rayons calorifiques. La lumière électrique à arc, de Drummond et d'Auer possède un pouvoir éclairant considérable, elles conservent

aux objets colorés leur teinte à peu près normale et comme source lumineuse artificielle peuvent être considérées parmi les meilleures. La lumière Auer, la moins dispendieuse des trois, là où le gaz à éclairage est en usage, serait probablement la plus recommandable si elle ne nous offrait l'inconvénient des poêles à gaz celui de vicier l'air en répandant dans l'atmosphère une certaine quantité de gaz non brûlé. Toutes les autres lumières, généralement en usage, ont un faible pouvoir éclairant et on doit suppléer à la qualité par la quantité, c'est-à-dire en augmentant le nombre de foyers lumineux de façon à rendre le travail facile à la distance convenable.

En vue de rayonnement considérable de calorique qui résulte d'un grand nombre de lampes ou de bec de gaz, il faut placer les foyers lumineux à une certaine distance au-dessus de la tête et pourvoir les appartements de bons ventilateurs.

Si, avec toutes ces précautions, les élèves éprouvent de la fatigue le soir, en lisant, ce n'est pas parce que la lumière artificielle est trop vive, c'est au contraire parce qu'elle est insuffisante.

Dans le but de réduire, dans ce pays comme dans les autres, le nombre des myopes à ses plus simples proportions, il faudrait obtenir l'autorité nécessaire pour mettre les lois de l'hygiène scolaire en vigueur. Or, chaque province à son mode de gouverner et de régir les écoles, et il serait difficile, sinon impossible, de formuler un mode de procédure applicable à chacune d'elles.

En ce qui regarde la province de Québec nous croyons à l'efficacité de l'autorité conférée au bureau provincial d'hygiène. Les autorités scolaires auxquelles ils ont à s'adresser n'ont rien tant à cœur que de marcher dans la voie du progrès, le bureau dispose d'ailleurs de moyens d'actions qui le mettent à même de mener cette entreprise à bonne fin, et les succès qu'il a déjà remportés dans la tâche difficile de populariser l'hygiène dans cette province, nous donnent l'intime conviction qu'il réussira aussi s'il le veut, à faire pénétrer graduellement, les bienfaits de cette science dans les maisons d'éducatons. Il sera aidé dans cette démarche par tous les éducateurs bien pensants qui croient comme nous que les enfants doivent nonseulement acquérir la science qui orne et embellit l'intelligence mais aussi qu'ils doivent conserver leur santé pour mieux utiliser leurs connaissances et accomplir leur destinée.

LA DURÉE PHYSIOLOGIQUE DU TRAVAIL PHYSIQUE CHEZ L'HOMME

Par le Dr L. E. Fortier, Secrétaire de la rédaction du Journal d'Hygiène Populaire de Montréal.

MESSIEURS,

Un éminent professeur anglais, Sir James Brodie, disait naguère devant une assemblée universitaire, que les progrès de l'hygiène ont eu pour résultat principal de réduire la mortalité des nouveau-nés, des enfants et de la jeunesse en général. Dans l'âge mûr, la mortalité n'est guère abaissée ; la vieillesse survient plus tôt et ce que l'on ne peut constater sans tristesse elle dure moins longtemps, l'on meurt aujourd'hui plus jeune qu'autrefois.

Et pourtant, disait-il, les maladies qui faisaient autrefois le plus de victimes à cet âge, les maladies infectieuses, les pestes, les fièvres ont été bien moins fatales qu'elles ne l'étaient dans les siècles derniers.

Quelle est donc la cause de cette anomalie apparente ? Une nouvelle maladie se serait-elle substituée aux maladies anciennes ?

S'il est reconnu que grâce aux progrès de l'hygiène, les ravages des maladies infectieuses diminuent et même, finissent par être annihilés ; que les maladies infectieuses elles-mêmes disparaissent ; il est aussi certain que dans ce siècle, il y a une augmentation considérable des maladies de l'ordre des dégénérescences : les maladies organiques du poumon, du cœur, des reins, le cancer, le diabète, la phthisie font plus de ravages aujourd'hui qu'autrefois.

La neurasthénie, ce fléau de l'époque actuelle est venu s'ajouter à ces maladies et démontrer que le système nerveux pas plus que les autres organes ne peut résister à l'usure des tissus que cause le surmenage intellectuel et physique, la lutte de l'homme contre la machine, le *struggle for life* enfin, plus fort aujourd'hui que jamais.

La nature a ses lois que nul ne saurait enfreindre sans s'exposer à la déchéance.

Aussi régulièrement que la nuit succède au jour, le repos doit succéder au travail. C'est à la violation de cette loi qu'est dû en partie la vieillesse prématurée de notre siècle.

Toute manifestation de la vie animale ou de relation entraîne

une altération temporaire des fibres de l'organe en action, une désassimilation des tissus.

Si le travail est prolongé, si l'on n'accorde pas à l'organe le repos nécessaire, la disproportion entre la dépense et la réparation ne tarde pas à se manifester par la fatigue ; la lassitude survient qui témoigne de l'excès qui a été fait des forces et de l'influx nerveux ; l'effort que l'organe peut donner est diminué.

Si le travail persiste, si la fatigue se renouvelle quotidiennement, les émonctoires naturels : le poumon, le rein, la peau ne peuvent suffire à éliminer les produits de désassimilation que leur charrie le sang. Ces produits s'accumulent dans le torrent circulatoire et causent dans l'économie l'auto-intoxication dont la fièvre, l'amaigrissement, les pertes de force sont principaux symptômes.

Que de fois n'avons-nous pas constaté l'inflammation chronique des organes, surtout du rein, par suite de l'irritation continuelle qu'y causent ces matériaux de désassimilation.

Chose remarquable, le travail cérébral, que le peuple ne croit pas fatigant, cause la désassimilation des tissus encore plus que le travail physique.

La durée du travail doit être proportionné à la fatigue qu'il entraîne.

Lorsque nous aurons vu, d'abord quelle doit être la durée physiologique du sommeil chez l'adulte — ensuite quel temps la nature exige que l'on accorde à l'homme pour ses repas, ses récréations et les soins corporels, nous serons à même de dire qu'elle doit être la durée physiologique du travail physique ou intellectuel.

Le sommeil, disait autrefois l'Ecole de Salerne, ne doit pas durer plus de sept heures.

Septem horas dormisse sat est juveniquez senique.

Les recherches de la physiologie moderne ont démontré qu'en général, sept heures de sommeil ne sont pas suffisantes pour permettre à l'économie de réparer ses pertes diurnes. Dans la plupart des cas, chez l'adulte qui travaille, soit du corps soit de l'esprit, le sommeil pour être parfaitement réparateur ne doit pas durer moins de huit heures.

Cette durée que l'on admet, comme suffisante chez l'homme fort, dont le travail n'est pas fatigant, peut être augmentée selon la

constitution du sujet, et la nature de son travail, en un mot selon la dépense organique.

Mais il est bien démontré par des expériences sérieuses ; par la comparaison des pertes et des profits organiques, par le degré de l'influx nerveux que la durée minimum du sommeil quotidien doit être de huit heures.

Le repos, a dit P. J. Proud'hon, est le père du mouvement, le générateur de la force et le compagnon du travail.

Il arrive souvent et l'on cite comme exemple Napoléon que certains sujets ne dorment que trois ou quatre heures et ne s'en trouvent pas plus mal. Malheur à eux ! Le temps que l'on prend sur les huit heures de sommeil quotidien finira toujours par être du temps perdu. L'organisme qui cesse de se plaindre ne cesse pas pour cela de souffrir. L'on ne trompe pas la nature. Elle peut nous laisser des années sans revendiquer ses droits. Mais c'est un créancier jaloux : elle exigera avec intérêt les heures que nous aurons enlevées au sommeil pour donner au travail. La reddition des comptes pour avoir été longtemps retardée, n'en amènera que plus sûrement la banqueroute physique, quelquefois même mentale.

Le Napoléon de Waterloo n'était pas le Napoléon des grands jours. Sa vigueur, qui n'était plus ce qu'elle était dix ans auparavant, avait été sérieusement éprouvée dit le général Wolseley, l'un des grands stratégestes anglais par de trop longues heures de travail et de soucis journaliers.

Un point aussi important que le sommeil dans la vie de l'homme, ce sont les repas.

Le nombre des repas, leur régularité, le temps qu'on leur accorde sont des choses tout aussi dignes de considération que les aliments qui les composent.

L'on nous cite encore souvent un ancien proverbe d'une Ecole de Médecine heureusement restée inconnue.

Comedere semel, ungelii, bis hominis, ter feræ.

Manger une fois dans la journée est le propre d'un ange ; deux fois, le propre d'un homme. Celui qui mange trois fois est une bête féroce.

Quelque soit la valeur de cet axiôme au point de vue esthétique, il est tout à fait absurde au point de vue de l'hygiène.

Dans notre siècle, avec le dur labeur auquel sont soumis nos ouvriers, l'expérience prouve que pour l'homme qui travaille, les intervalles entre les repas ne doivent pas être de plus de six heures :

L'ouvrier doit manger avant de commencer son travail ; il doit manger le midi — quelquefois ce repas du midi se prend à l'atelier ; il doit aussi manger le soir à son retour de l'ouvrage. Celui qui ne prendrait qu'un ou deux repas dans la journée ne saurait subvenir à ses dépenses organiques, ou serait obligé de surcharger son estomac.

Le temps que l'on doit accorder aux repas varie selon les aliments ; certains n'ont presque pas besoin de mastication, tandis que d'autres, qui ont besoin d'être parfaitement divisés ou de subir l'action des sucs salivaires demandent à être mastiqués pendant longtemps.

Nous croyons établir une moyenne raisonnable en disant que la durée d'un repas ordinaire doit être d'une demi heure.

Une des principales lois de l'hygiène est que l'homme ne doit jamais se remettre à l'ouvrage immédiatement après un repas. L'hygiène demande qu'on lui accorde au moins une demi heure afin de permettre à la digestion de s'établir. Cette demande est juste et au point de vue hygiénique, nous considérons comme coupables d'abus, les industriels qui le midi, n'accordent à leurs ouvriers qu'une demi heure pour leur repas.

L'hygiène exige donc que l'homme qui travaille consacre au moins trois heures par jour à ses repas.

Ajoutons une heure par jour pour les soins de propreté : bain, lavages, etc. La propreté est une qualité essentielle ; il faut accorder à tout individu le temps d'en remplir les devoirs.

D'après ces considérations sur le temps nécessaire au sommeil, aux repas et aux soins corporels, nous arrivons au chiffre de douze heures par jour que l'homme ne peut donner au travail.

Est-ce tout ? l'homme peut-il travailler tout le reste du temps ? Si l'homme était une machine, nous dirions : oui, l'homme peut travailler continuellement douze heures par jour.

C'est d'ailleurs ce que l'on fait dans plusieurs pays de l'ancien continent. En France même, où l'on prônant la liberté individuelle, la journée de travail est de douze heures. L'homme est une

machine dont on doit retirer les plus grands profits possibles.

C'est de ces abus, de ce surmenage à outrance de l'ouvrier, qu'est sorti le socialisme, cette plaie de la vieille Europe.

N'oublions pas que l'homme est un être social ; que les aspirations de sa nature, le portent à la vie de société, à la vie de famille.

Jusqu'ici nous n'avons tenu compte que des exigences purement animales de l'homme ; l'humanité, dit le Dr Félix, l'hygiène, disons-nous, commande d'accorder également une certaine part à la vie sociale et intellectuelle, aux échanges mutuels des affections, aux sentiments de la famille, aux relations réciproques, en un mot à tout ce qui constitue les éléments essentiels de la civilisation.

Depuis que le travail, dit Charles Sainte-Foi, est devenu pour l'homme une peine et une fatigue, nous ne pouvons le supporter longtemps. La contention qu'il entraîne lasse le cerveau et semble le réduire à l'impuissance.

Aussi pour rendre à l'esprit sa première vigueur après un travail long et pénible et pour le tirer de cet épuisement où il est réduit, il lui faut pour ainsi dire une création nouvelle : et c'est le sens de ce mot si profond : *récréation*.— Quelquefois la fatigue étant moins grande, l'esprit pour se reposer, n'a besoin que d'une diversion agréable, qui, l'attirant ailleurs, le délasse en variant les objets dont il s'occupe. Le divertissement est une nuance affaiblie de la récréation. Il convient aux esprits plus murs, plus patients, plus vigoureux, que le travail n'épuise pas jusqu'à leur rendre nécessaire une création nouvelle.

La plupart des auteurs enseignent que le repos intellectuel de chaque jour doit durer de deux à trois heures. Peut-être de nouvelles expériences viendront-elles plus tard modifier ces données, mais il est admis aujourd'hui que cette durée répond assez exactement au besoin de l'homme.

Nous ne parlons pas du repos du Dimanche ; l'expérience de soixante siècles en sanctionne la nécessité. La révolution française avait voulu remplacer la semaine par la décade ; elle a dû rétablir le repos du septième jour. La Terreur qui pouvait tout en France, dit Chateaubriand, n'a jamais pu forcer le paysan à remplir la décade, parce qu'il y a impuissance dans les forces humaines et même comme on l'a remarqué dans les forces des animaux. Le bœuf ne peut labourer neuf jours de suite ; au

bout du sixième jour ses mugissements semblent demander les heures marquées par le Créateur pour le repos de sa créature.

Abstraction faite du Dimanche, qui doit être entièrement consacré au repos et à la famille, il ne nous reste donc au *maximum* que dix heures que l'homme peut continuellement consacrer au travail de chaque jour.

Les patrons qui exigent plus que cette durée quotidienne de la part de leurs employés, le font au détriment de la santé et par conséquent de la valeur productive de ceux-ci. La statistique industrielle d'accord avec l'hygiène, a démontré que l'ouvrier qui travaille le plus longtemps, n'est pas toujours celui qui produit le plus.

Dans un grand nombre de métiers fatigants, la journée ne doit pas durer plus de neuf heures ; dans quelques uns mêmes, où les ouvriers sont exposés aux gaz méphitiques ou aux poussières, l'on ne saurait raisonnablement dépasser huit heures.

Les Chevaliers du Travail, l'une de ces puissantes organisations ouvrières qui ont surgi pendant ces dernières années sous l'influence du souffle démocratique, revendiquent comme un droit la journée de huit heures pour toutes les branches du travail manuel :

Eight hours to work, eight hours to play, eight hours to rest.

En Australie, où depuis bientôt quarante ans, la journée de huit heures est généralement admise, la prospérité du pays n'a fait que s'accroître.

L'ouvrier n'étant pas surmené par le travail physique profite de ses loisirs pour cultiver son esprit ; pour améliorer son sort et pour veiller avec plus de soin aux intérêts domestiques ; ce qui fait que dans ce pays encore tout neuf, les ouvriers sont bien plus aisés, bien plus instruits que leurs confrères du vieux monde.

C'est certainement là, une revendication séduisante.

Mais, au point de vue pratique l'on ne doit pas oublier que bien souvent les ouvriers qui terminent leur journée trop tôt, quelque soit leur salaire, emploient leurs loisirs à d'autres industries qu'ils prolongent pendant de longues heures. D'un autre côté, n'oublions pas non plus, que le repos trop prolongé ou trop souvent répété quelque bien employé qu'il puisse être, donne naissance à la mollesse et que la mollesse a été la perte nonseulement des individus, mais aussi des nations.

La durée quotidienne du travail physique, variera donc, mais ne devra pas dépasser dix heures.

Dans nos pays américains les capitalistes semblent avoir bien compris cette règle primordiale de l'hygiène. En général, la journée du travail ne dépasse pas dix heures. Même comme le constatait le rapport de la Commission Royale, établie en 1889 pour étudier les relations du travail avec le capital au Canada : " Dans plusieurs états de l'Union Américaine, la loi établit la journée de huit heures dans toutes les manufactures où l'on travaille pour le Gouvernement. En Californie on va plus loin : on oblige toutes les corporations municipales à stipuler dans les contrats qu'elles accordent que les ouvriers employés dans l'exécution de ces contrats ne soient astreints qu'à huit heures de travail par jour.

Le Congrès a aussi adopté une loi dans laquelle il décrète que huit heures constituent une journée de travail pour tous les ouvriers, artisans ou journaliers employés pour le gouvernement des Etats-Unis.

Ici, au Canada, la journée des ouvriers des municipalités, du Gouvernement est en général de dix heures.

Chose remarquable les Gouvernements, qui légifèrent pour leurs employés, n'osent pas, dans la crainte de léser la liberté individuelle d'enrayer l'industrie ou le commerce, étendre la portée de ces lois, aux ouvriers adultes employés dans des entreprises privées.

Aussi constatons-nous des abus :

Chez les cordonniers, par exemple, dans certaines manufactures il est des saisons de l'année, où l'on oblige l'ouvrier à travailler pendant treize à quatorze heures par jour. Le matin ils se mettent à l'ouvrage à 7 heures et cessent à midi. A midi et demi, ils reprennent leurs travaux qu'ils ne quittent définitivement qu'à 8½ ou 9½ du soir. Ils ont une demi-heure pour leur dîner ; quant au souper, ils le prennent en travaillant.

Quant même un tel état de chose ne durerait qu'un mois par année, c'est trop, c'est beaucoup trop. Il y a là un abus. Comme le disait le Rédacteur du *Journal d'hygiène populaire* :

Un homme soumis continuellement à un pareil régime, y laisserait sa vie au bout d'un an.

A Montréal, d'après la commission du travail :

Les employés des chars Urbains travaillent, quelque fois sur certaines lignes jusqu'à quinze heures par jour. Les heures ne sont pas seulement longues, mais encore la journée est mal divisée. Certains de ces employés sont tenus de faire leur travail pendant une partie de la nuit.

Les pompiers sont obligés de rester à leur poste sans presque avoir de repos. Chaque homme n'a la permission de s'absenter de la station qu'une fois par semaine et pour quatre heures seulement.

Les arrimeurs sont quelquefois maintenus à un travail continu pendant des périodes de temps presque incroyables. La coutume est de conserver une équipe d'hommes au travail jusqu'à ce que le déchargement du vaisseau soit achevé. Des journaliers travaillent jusqu'à quarante heures consécutives, ne s'arrêtant que pour prendre leurs repas. Leur tâche est très fatigante et doit être faite avec toute la rapidité possible.

Les hommes pelletant le charbon sont quelquefois employés pendant des périodes d'une longueur excessive. Un témoin a déclaré devant la commission du travail, qu'il avait travaillé pendant trente-six heures, sur lesquels il n'avait pris que le temps de ses repas.

Les commis employés dans les hôtels et les restaurants commencent quelquefois leur journée à six heures et ne la terminent qu'à minuit.

Il est une classe de la société qui mérite tout particulièrement non seulement d'attirer l'attention, mais aussi d'exciter la sympathie des médecins qui s'occupent des graves questions d'hygiène et d'économie politique. Nous voulons dire la classe des employés de commerce.

Les longues heures qu'ils consacrent à l'ouvrage n'attirent pas la pitié du peuple, parce que c'est un préjugé populaire que leur travail n'est pas fatigant. Les Associations ouvrières ne font pas cause commune avec eux dans la revendication de leurs droits.

Et cependant qu'y a-t-il de plus débilitant, de plus malsain que d'attendre la pratique pendant des journées entières et des parties de nuit debout dans des établissements le plus souvent mal aérés, mal éclairés.

Nous admettons bien que le travail purement physique des commis n'est pas aussi dût que celui des journaliers ou des ouvriers, mais il est plus épuisant. La différence dans la fatigue cor-

poirelle n'est-elle pas amplement compensée par la fatigue cérébrale, par la tension d'esprit que doit déployer le commis. Il doit plaire au patron, il doit plaire au client, que d'efforts à faire et souvent que d'ennuis à surmonter. L'homme des champs travaille en chantant, le commis doit toujours être attentif. Ces hommes sont non seulement privés de leur repos, non seulement on leur accorde à peine le temps nécessaire pour leur repas, mais encore on les prive des joies plus sacrées de la famille et de la vie sociale. Leur éducation pourtant, cette éducation supérieure que la société exige d'eux, leur avait ouvert d'autres horizons, avait développé d'autres aspirations.

Les ouvriers dont on exige plus de neuf à dix heures de travail par jour, se plaignent et ils ont raison : l'hygiène vient à leur secours et appuie leurs justes plaintes. Et cependant le commis travaille douze, treize, quatorze et quelquefois même quinze heures par jour et personne ne s'en occupe.

Comment veut-on qu'un homme, qui travaille aussi longtemps chaque jour, enfermé dans un magasin, sans aucune occasion de développement physique, conserve toute sa force vitale, ait une bonne santé, puisse élever une génération forte et robuste.

Combien succombent chaque année minés par des affections organiques, ou emportés par des maladies en apparence insignifiantes.

Voyez-vous souvent des commis parvenir à un âge avancé.

Il n'y a pas à se le cacher il y a là une question des plus graves au point de vue de l'avenir des races.

Et l'hygiène, que vous représentez aujourd'hui a un rôle à jouer dans la solution d'un problème social aussi sérieux.

Le droit au repos est un droit sacré. C'est aux physiologistes et aux hygiénistes à en faire valoir l'importance, non-seulement au point de vue de la santé individuelle, mais aussi au point de vue de l'avancement des peuples. Un peuple composé d'individus malades ou débiles est un peuple qui tombe.

Lorsque, plus tard, grâce à vos travaux, les Gouvernements auront fixé leur attention sur le côté hygiénique de cette grave question d'économie politique, peut-être décréteront-ils, s'appuyant sur les besoins physiologiques de la nature humaine, une durée quotidienne de travail que nul ne saurait exiger ni dépasser même volontairement.

DÉS INOCULATIONS PREVENTIVES DES MALADIES CONTAGIEUSES

Par le Dr Joseph Edouard Laberge, Bactériologiste de la ville de Montréal.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

La virulence est une maladie causée par un virus. La propriété du virus est d'agir à dose très petite, il ne s'affaiblit pas par l'action, au contraire il s'exalte, croît et se multiplie, ce qui est le propre de tout être vivant. Ce virus peut se développer dans le corps d'un autre être vivant, y élaborer des prisons pathogènes pour l'animal chez lequel il s'est développé et les différents symptômes que l'on observe dans telle ou telle maladie sont l'effet de la toxine secrétée par le microbe.

Puisque ces virus sont des êtres vivants, on peut les modifier en les cultivant dans des conditions spéciales, comme le jardinier modifie des plantes par la culture et crée des races. Les bactéries sont des plantes inférieures qu'on peut modifier d'autant plus facilement qu'elles se multiplient avec une très grande rapidité et que nous pouvons les mettre dans des conditions de culture bien définies. Aussi arrive-t-on à leur faire perdre leur virulence au moyen de procédés spéciaux. Mais pour que ces modifications soient durables il faut employer des procédés qui agiront très lentement : plus l'action modificatrice sera lente plus l'atténuation sera durable. Quand une fois les cellules de l'économie ont fait connaissance avec un virus elles en gardent longtemps le souvenir.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour par la vaccination ouvrent un horizon tout nouveau à la thérapeutique préventive des maladies infectieuses.

Pour bien comprendre cette action préventive dans les maladies contagieuses il faut bien se rendre compte que l'organisme est composé de cellules vivantes et que l'on peut attribuer à ces cellules les mêmes propriétés qu'à l'organisme entier. C'est-à-dire l'énergie dans la lutte pour l'existence, l'accoutumance aux agents nuisibles. Metchnikoff a démontré en effet plusieurs faits qui prouvent qu'une pareille lutte existe entre les cellules et les bactéries. C'est la théorie phagocytaire.

L'idée de prévenir les maladies contagieuses par l'inoculation est

très ancienne. Au siècle dernier Lady Montague introduisit cette pratique en Angleterre. On donnait alors la maladie virulente elle-même, espérant une maladie bénigne chez la personne inoculée. Les vétérinaires ont depuis longtemps inoculé la péripleurmonie contagieuse du gros bétail dans le but de prévenir cette maladie. Pour cela, ils inoculaient les animaux à l'extrémité de la queue qui est généralement peu vasculaire, ayant peu de lymphatique, tissu dense et très serré, plus froide que les autres parties du corps. Toutes ces conditions permettaient de retarder la pénétration du virus dans l'économie de manière que l'animal s'habitait petit à petit à son action et ils obtenaient certains succès.

A Jenner revient l'honneur de la découverte du vaccin en 1796. En effet il a démontré qu'un virus, analogue à celui de la variole, transporté du pis de la vache dans l'organisme humain, est capable de prévenir la variole. Si en 1796 Jenner fit une rencontre de génie, en 1880 Pasteur fit une découverte génie. Et, si grande que fut la découverte de Jenner, elle n'est qu'une observation de hasard, sans fécondité scientifique ultérieure. La découverte de Pasteur, au contraire, c'est le virus mortel lui-même qui sert de point de départ au vaccin, c'est la main de l'homme, qui, avec des données sûres et certaines, fait le vaccin. Ce vaccin peut être préparé par un artifice de laboratoire de manière à suffire à tous les besoins. Les recherches de Pasteur et de ses élèves : Roux, Chamberland, Chauveau, Thuillier et plusieurs autres, ont ouvert la voie à de nouvelles découvertes qui ont révolutionné presque complètement la médecine.

Les moyens d'atténuer les microbes sont nombreux.

Pasteur emploie l'oxygène comme moyen d'atténuation du virus.

Toussaint avant lui avait atténué le virus en le chauffant à une température de 55 degrés, mais ses résultats étaient tellement peu certains qu'il ne pût faire entrer sa méthode dans la pratique.

Chamberland et Roux atténuent les virus par l'addition de substances antiseptiques telles que l'acide phénique, l'acide sulfurique. Ils ont réussi aussi à conférer l'immunité contre le vibron septique de Pasteur en injectant après les avoir filtrés des bouillons stérilisés dans lesquels on avait cultivé ce microbe. On atténue encore le virus en le faisant passer par le corps d'un animal refractaire, comme pour le vaccin de la variole ou de la diphtérie.

Fleugge dans un travail paru en 1888 sur l'atténuation des bactéries distingue deux formes absolument différentes d'atténuation.

1° Une forme produite par la culture successive de la bactérie sur des milieux nutritifs artificiels ou par le passage à travers le corps d'un animal non susceptible.

2° Par l'addition de corps chimiques ou par la chaleur.

Dans le premier cas il s'agit, d'une transformation lente d'une bactérie pathogène parasitaire en un saprophyte, probablement par une espèce de sélection. Dans la seconde forme d'atténuation il s'agit d'une dégénérescence absolue des bactéries, et, en effet, ces bactéries mises sur un milieu de culture montrent une croissance beaucoup plus faible que le microbe virulent lui-même.

Le problème des vaccinations et de l'atténuation des virus fit un pas décisif lorsqu'il fut démontré que les bactéries étaient la cause essentielle de la virulence, lorsqu'on pût cultiver les bactéries d'un liquide virulent, étudier la façon dont ils s'affaiblissaient suivant les modifications du milieu nutritif, suivant les conditions de température ou d'aération. Alors il vint à l'esprit de Pasteur d'employer ces cultures comme vaccin.

Je crois, messieurs, que la meilleure preuve que nous ayons de l'utilité de la vaccination dans les maladies contagieuses est toute entière dans les admirables expériences que ce grand Maître a faites lesquelles expériences ont été couronnées toujours de si beaux succès. Vous me permettez donc d'énumérer aussi brièvement que possible ces admirables découvertes.

En 1880 M. Pasteur, étudiant le choléra des poules, enseigna un nombre de fois considérable le microbe de cette maladie. Eu le faisant passer de culture en culture, il remarqua qu'on pouvait faire cet ensemencement aussi souvent que l'on voulait, des centaines et des centaines de fois, le dernier liquide ensemencé était aussi virulent que le premier, pourvu toutefois, que les ensemencements aient été faits à des intervalles égaux. Mais si, au lieu de faire ces ensemencements à toutes les 24 heures par exemple, on laisse un intervalle entre chaque culture de plusieurs jours, de plusieurs semaines, de plusieurs mois, il s'opère un changement dans la culture. Ce changement, qui est variable avec la durée de l'intervalle entre chaque culture, s'accuse par un affaiblissement de la virulence.

De telle sorte, que si une série de cultures du choléra des poules, faites à intervalles égaux, disons de 24 heures chacune, tue 20 poules sur 20 inoculées, une culture, qui aura attendu trois mois par exemple dans un tube bouché avec une bourre de coton pour permettre l'entrée de l'air pur, ne donnera qu'une légère maladie aux poules et de plus ces poules pourront être inoculées sans danger avec une culture qui sera mortelle pour les animaux qui n'auront pas été vaccinés.

Quel est l'agent qui intervient pour modifier cette culture ? Cet agent, c'est l'oxygène de l'air et en voici la preuve. Si, au lieu de fermer le tube qui contient les cultures avec une bourre de coton, on le ferme à la lampe, de manière à empêcher l'oxygène de l'air de pénétrer dans ce tube, au bout de deux ou trois mois, cette culture sera toute aussi virulente que si elle n'étaitensemencée que depuis 24 heures.

Peu de temps après cette découverte d'une importance doctrinale qu'il est facile de comprendre, Messieurs Pasteur et Chamberland, constatant que le charbon ne recidive pas, pensèrent à modifier cette bactérie au moyen de cultures spéciales.

On savait que la bactérie charbonneuse est peu résistante mais que la spore est d'une très grande résistance ; d'où la nécessité de trouver le moyen de modifier la bactérie avant qu'elle ne donne de spore. C'est ce que Messieurs Pasteur, Chamberland et Roux obtinrent en chauffant cette bactérie à 42,°5 centigrades. Ils prirent un goutte de sang charbonneux, l'ensemencèrent dans du bouillon et mirent cette culture à une chaleur constante de 42,°5 centigrades. C'est la condition essentielle pour empêcher la formation des spores. Après trois semaines de séjour à cette température, cette culture tue les animaux sensibles mais ne tue pas le bœuf qui est peu sensible. S'ils prolongent l'exposition à la chaleur cette culture devient inoffensive pour tous les animaux. Cette culture atténuée peut se cultiver et donner naissance à une autre culture jouissant des mêmes propriétés que la culture mère. C'est encore l'action de l'air qui modifie la culture, la température de 42,°5 centigrades, empêche seulement la formation des spores. Ayant obtenu ce vaccin, voici comment ces messieurs procèdent pour vacciner. Ils inoculent d'abord un vaccin très léger, c'est-à-dire ayant été exposé à l'air pendant plusieurs semaines, cinq ou

six semaines, puis douze jours après ils inoculent un vaccin moins atténué qui n'affecte pas la santé de l'animal, protégé qu'il est par la première inoculation.

Il y a d'autres procédés d'atténuation, mais pour que cette atténuation soit efficace, il faut que les actions modificatrices soient lentes et continues, conditions qui sont remplies dans le précédent procédé. On peut rendre sa virulence première au microbe et même la dépasser, en faisant passer successivement cette culture, d'un animal moins fort à un animal plus fort et plus résistant.

Depuis l'année 1881 en France, on inocule presque tous les animaux, les résultats sont excellents, le charbon disparaît petit à petit, et finira par disparaître complètement. M. Koch qui le premier a cultivé la bactérie charbonneuse, s'est élevé contre cette pratique; mais les résultats obtenus en France et même en Allemagne donnent amplement raison à la découverte de Pasteur.

En 1881 dans des troupeaux dont la moitié avait été vaccinée et l'autre moitié non vaccinée, tous les animaux continuant à vivre ensemble, la mortalité par le charbon fut, sur les animaux vaccinés, dix fois plus faible que sur les animaux non vaccinés. Une mortalité sur sept cent quarante moutons au lieu de un sur soixante et dix-huit moutons. Et pour les vaches et les bœufs la mortalité fut quatorze fois plus faible: pour les animaux vaccinés 1 sur 1254 au lieu de 1 sur 88 pour les non vaccinés.

La durée de l'immunité dépasse généralement une année mais, il vaut mieux vacciner tous les ans. Si l'immunité n'est pas constante il ne faut pas conclure de quelques succès, que la méthode n'est pas bonne, les résultats obtenus sont là pour démontrer le contraire; cela prouve tout au plus qu'elle n'est pas parfaite, que les inoculations sont quelquefois pratiquées dans de mauvaises conditions, par exemple l'animal étant déjà malade du charbon.

En 1882 M. Pasteur alla étudier dans le département de Vaucluse (France) le rouget des porcs. Il eut recours, comme pour le charbon, à l'oxygène pour atténuer la virulence de ce microbe après avoir reconnu que cette maladie est due à un microbe. Il vaccina une certaine quantité de porcs quelques mois après, en septembre, tandis que le rouget sévissait partout dans le canton: pas un vacciné n'était atteint, ils étaient tous très bien portant.

Bien souvent M. Pasteur avait été frappé, sinon de l'opposition,

du moins de la prudente réserve de certains médecins dans l'examen de sa doctrine. Pour triompher de ces résistances il fallait donc, après les grandes expériences du charbon, s'attaquer à une maladie qui fût commune à l'homme et aux animaux. Une maladie où l'expérimentation, la seule mais la grande force de M. Pasteur, fût souveraine. La rage offrait tous ces avantages. Il commença ses premières expériences sur cette maladie le 10 décembre 1880. Il découvrit que la rage est une maladie de l'encéphale, que le microbe qui cause cette maladie cultive dans les centres nerveux. Il ensemença directement la substance cérébrale d'un chien enragé dans le cerveau d'un chien trépané et celui-ci meurt de la rage au bout d'un temps plus ou moins long. Il constata en outre que la rage apparaissait d'autant plus rapidement que l'inoculation se faisait plus près des centres nerveux où dans les centres nerveux eux-mêmes. M. Pasteur n'a jamais pu cultiver le microbe de la rage eu dehors de l'organisme, il n'a jamais pu l'isoler et depuis, aucune tentative de ce genre n'a réussi. M. Pasteur, ne pouvant avoir recours aux méthodes ingénieuses qui lui avaient si bien réussi pour le vaccin du choléra des poules et du charbon, tourna la difficulté, et à défaut de flacon de culture, le corps des animaux lui servit de milieu où le virus rabique put s'atténuer où s'exalter. A la mort d'un chien enragé M. Pasteur fit l'autopsie, trepana, et prenant une parcelle de la moëlle rabique d'un lapin il lui inocula sous la dure mère ce fragment de moëlle. Le lapin mourut de la rage après 15 jours d'inoculation. En inoculant le virus de ce premier lapin à un second puis à un troisième et ainsi de suite par ce même mode de trépanation, il se manifesta bientôt chez ces lapins une tendance de plus en plus accusée dans la diminution de la durée d'incubation de la rage. Après un nombre considérable de passages de lapin à lapin, il en vint à avoir un virus d'une virulence fixe, la durée de l'incubation étant de sept jours. Il imagina ensuite un mode d'atténuation du virus qui lui réussit à merveille. Il suspendit, dans un de flacon dont l'air était entretenu à l'état sec par des fragments de potasse déposés au fond du vase, des morceaux frais de moëlle de lapins morts de la rage après les sept jours réglementaires d'incubation. La virulence de ces moëlles en dessiccation se modifia. Plus le temps passait sur ces moëlles, plus il agissait, jusqu'à éteindre tout à fait la virulence.

M. Pasteur délaya alors un peu d'une de ces moëlles dans du bouillon stérilisé et l'inocula avec une seringue de Pravaz sous la peau d'un chien, en commençant par une moëlle vieille de quinze jours et en remontant de moëlle en moëlle jusqu'à une moëlle très virulente placée depuis un jour seulement en flacon. Les chiens soumis à ces inoculations successives devinrent réfractaires à la rage. Non seulement ce traitement fut efficace pour les morsures à venir mais il eut un plein succès chez tous ceux qui avaient été mordus avant que le traitement ait été institué; pourvu toutefois que le temps écoulé entre la morsure et le début du traitement ne fut pas trop long. Le six juillet 1885 M. Pasteur fit ses premières inoculations sur un enfant âgé de neuf ans, qui avait été mordu le quatre juillet à plusieurs reprises par un chien enragé. Ces inoculations eurent un succès complet et le 27 juillet neuf jours après la dernière inoculation l'enfant retournait complètement guéri dans sa famille.

Le second malade traité par M. Pasteur était un berger de 15 ans; il vint à Paris six jours après avoir été mordu; il fut complètement guéri par les inoculations. Et depuis, combien de personnes mordues par des chiens enragés ont été guéries? Il est vrai, la méthode a échoué dans certains cas, mais alors il faut le dire, le traitement fut institué trop tard.

Les travaux de M. Pasteur sont poursuivis avec ardeur en France et à l'étranger, par ses élèves.

La pneumonie, qui est considérée comme une maladie contagieuse, a été le sujet d'études très sérieuses. On a réussi à vacciner avec succès des animaux contre la pneumonie, soit avec des cultures dans du bouillon chauffé à 65° centigrades, soit avec le sérum d'animaux vaccinés. Une opinion très étendue et qui paraît être la plus rationnelle, serait que ce sérum agirait en augmentant la force de résistance des leucocytes dans le sang.

La fièvre typhoïde est également étudiée dans cet ordre d'idée. On a réussi à donner la maladie à des animaux de laboratoire, en leur inoculant du bacille typhique, puis on a immunisé ces animaux en leur inoculant de la toxine typhique atténuée par la chaleur, et le sérum de ces animaux vaccinés est immunisant pour un autre animal, de même le sérum de l'homme en convalescence

de fièvre typhoïde serait préventif et thérapeutique pour les animaux.

Des expérimentateurs ont pu vacciner certains animaux de laboratoire contre le choléra asiatique, et M. Ferran a réussi à vacciner l'homme avec certains succès. M. Klemperer se vaccine lui-même avec une culture stérilisée, puis il s'inocule le virus cholérique sans contracter la maladie, et il constate de plus que son sérum est immunisant.

La tuberculose, qui est une maladie éminemment contagieuse, et, qui cause de si grands ravages, a attiré l'attention des bactériologistes. De nombreuses tentatives de vaccination ont été faites dans le but de prévenir ou de guérir cette maladie, mais sans succès. Le seul résultat pratique et important qui soit resté de tous ces travaux c'est que au moyen des inoculations, on peut diagnostiquer à bonne heure la tuberculose chez les animaux alors qu'aucun signe ne laisse même soupçonner l'existence de cette maladie. Ce diagnostic est très important à faire chez la vache à cause du lait qui transportera la tuberculose, s'il vient d'un animal tuberculeux. Une injection de $\frac{1}{2}$ de centimètre cube de tuberculine à une vache tuberculeuse donne toute de suite une élévation considérable de la température, lorsque chez l'animal sain la température reste normale après la même injection. Le même procédé est employé pour le diagnostic précoce de la morve, en se servant de $\frac{1}{4}$ de centimètre cube de maléine comme matière à injection. L'animal morveux aura une élévation considérable de la température, les ganglions lymphatiques s'engorgeront, etc.

Baucoup de savants se sont occupés et s'occupent encore très activement de prévenir la diphtérie, au moyen des injections de toxine diphtériques. On a d'abord essayé de donner l'immunité aux animaux. M. Cale Frankel emploie la toxine chauffée à 70° centigrades qu'il injecte à l'animal, au bout de 14 jours il leur injecte une culture pure de diphtérie et l'animal résiste. M. Behring a plusieurs procédés. Il inocule le bacille diphtérique puis, quelques heures après, il injecte une solution de trichlorure d'iode. L'animal est malade mais ne meurt pas, et en général au bout de quelques jours il est revenu à la santé il est immunisé. Mais le meilleur procédé est le suivant : on prend de la liqueur de Gram. (Iode 1 gramme, Iode Pot 2 grammes, eau 300 grammes) que l'on

mêle à de la toxine diphtérique. On injecte ainsi par de petites quantités que l'on augmente peu à peu. Ensuite on peut injecter à l'animal des cultures très virulentes et il est immunisé. Tout dernièrement M. Roux de l'Institut Pasteur a réussi à guérir la diphtérie chez les enfants au moyen d'injections de sérum antitoxique.

On vaccine avec succès l'animal contre le charbon symptomatique. On obtient ce vaccin en chauffant des virus à sec à une température de 105 centigrades pour une première injection et 85 centigrades pour une seconde injection.

On peut aussi vacciner avec succès contre le tétanos. On obtient ce vaccin soit en faisant chauffer une culture tétanique, soit en mélangeant la toxine avec la liqueur de Gram, soit en employant comme vaccin le sérum d'un animal vacciné. Malheureusement si on peut empêcher le tétanos d'évoluer chez un animal on n'a jamais pu trouver le moyen de le combattre efficacement ces maladies par des injections une fois qu'elles sont établies.

Voilà des expériences et des résultats qui, s'ils ne sont pas parfaits, laissent espérer dans un avenir plus ou moins prochain des moyens efficaces pour combattre les maladies contagieuses. La question est à l'étude et espérons que le succès couronnera les recherches des travailleurs. Il me reste encore, messieurs, à vous parler d'une maladie contagieuse qui est efficacement combattu par la vaccination.

L'utilité de la vaccination comme prophylaxie de la variole est un fait qui est admis aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit de constater la disparition graduelle de cette maladie terrible dans les pays où la vaccination est obligatoire. Ainsi en Allemagne où la vaccination est obligatoire, par 100,000 habitants, la mortalité se chiffre par 0.4 ; en Suisse par 0.8 ; dans la France où la vaccination est moins répandue il y a par 100,000 habitants 35 décès par année ; en Autriche 54 décès par année. Et enfin les terribles ravages que fait une épidémie de variole dans les pays où l'on ne vaccine pas du tout sont trop notoires pour être inconnus. La vaccination ne préserve pas toujours de la variole et il faudrait pratiquer la vaccination au moins tous les quinze ans. Ne serait-il pas préférable de chercher à atténuer le virus de la variole en employant le même procédé que M. Pasteur a employé pour obtenir le vaccin du choléra des poules, ou tout autre procédé qui

donnerait un vaccin d'une force déterminée, inoculant d'abord un vaccin très faible et au bout de quelques jours inoculant un vaccin plus fort. Nous aurions ainsi peut-être une immunité plus complète et certainement moins empirique. Car on ne connaît pas la force du vaccin que l'on inocule, quelquefois on inocule un vaccin très faible et d'autre fois on peut inoculer un vaccin peu atténué. Dans le premier cas il préservera peu ou pas du tout de la variole, dans le second cas en donnant un vaccin très fort on peut donner une maladie plus ou moins sérieuse à la personne que l'on a vaccinée. Voilà une question, messieurs, que je crois devoir signaler à votre attention.

Comme vous le voyez, messieurs, la question d'inoculation comme moyen préventif des maladies contagieuses est de la plus haute importance et je suis heureux d'avoir traité cette question devant ceux qui se sont imposé la mission de chercher les rapports sanitaires de l'homme avec le monde extérieur et des moyens de faire contribuer ces rapports à la viabilité de l'individu et de l'espèce.

Jusqu'ici cette pratique ne s'est pas généralisée à l'homme mais il faut bien penser que cette science est dans la première enfance et qu'il y a à peine quelques années cette question n'était même pas soupçonnée. C'est en considérant les progrès qu'a fait cette étude en si peu de temps, qu'on peut espérer beaucoup, pour l'avenir, de la pratique des inoculations comme moyen préventif des maladies contagieuses.

VIN LABUSSIÈRE

TONIQUE PUISSANT, D'UN GOUT EXQUIS
à la Noix de Kola et aux Quinquinas.

PILULES LABUSSIÈRE

LE MEILLEUR FERRUGINEUX, SOUVERAIN
dans l'Anémie, la Chlorose.

Dépôt à MONTRÉAL - PHARMACIE DECARY

PRODUITS DENAEYER
Bruxelles, Belgique.

PEPTONE DE VIANDE STÉRILISÉE DENAAYER

\$1.25 le flacon de 150 grammes.

*Reconnue physiologiquement et cliniquement la meilleure de
toutes les préparations utilisées actuellement pour
l'alimentation des malades.*

PEPTONATE DE FER DENAEYER en poudre sèche, entièrement
soluble. Le flacon de 15 grammes 75c., de 30 grammes \$1.50

SOLUTION STÉRILISÉE à 10 0/0. Le flacon de 60 grammes \$1.00.

Elixir hémato-gène au Peptonate de fer Denaeayer

Ce produit présente une saveur très agréable et se conserve par-
faitement, même après que le flacon a été débouché. Le flacon \$1.25.

Ces produits donnent de prompts et excellents résultats dans les
MALADIES DE POITRINE, DE L'ESTOMAC,
DES INTESTINS,
L'ANEMIE, LA CONVALESCENCE.
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

Dépôt principal: . . . **PHARMACIE BERNARD,**
1882, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL,

LE REMEDE DU PERE MATHIEU !



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !
ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, RUE SANGUINET, 92

MONTREAL

CLOS :

COIN DES RUES

Sanguinet et Dorchester

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin Wellington, en face des

Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.

LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe "INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montreal; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.

ENCYCLOPÉDIE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE PUBLIQUE. *Directeur : Dr JULES ROCHARD. Libraires-Éditeurs : L. BATAILLE et Cie., Place de l'École de Médecine, Paris.*

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique se composera de dix livres :

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leurs sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions : Elle est également destinée à servir de guide aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicules de dix feuilles et dans un laps de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin, de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table des matières qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage pour faciliter les recherches.

AVIS.—Depuis le 1er juillet 1889, elle comprend un fascicule de dix feuilles avec figures et planches ; les fascicules 1 à 33 sont en vente.

Prix de chaque fascicules (1 à 33).....	3 fr. 50
Prix du fascicule 11.....	2 fr. 50
Prix du fascicule 22.....	3 fr. “
Prix du fascicule 32.....	4 fr.
Souscription à forfait à l'ouvrage complet.....	150 fr. “

RHUMES NÉGLIGÉS, BRONCHITES, CATARRHES

SONT GUÉRIS

infailliblement

PAR LES

**CAPSULES
COGNET**

Le plus

puissant remède contre les

MALADIES DE POITRINE

PARIS, 43, rue de Saintonge, PARIS
et TOUTES PHARMACIES

EMULSION CREOSOTEE "CARRIERE"

d'Huile de Foie de Morue de Norvège aux Hypophosphites et à la créosote de hêtre.

LE REMÈDE LE PLUS PUISSANT CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES.

En attirant l'attention de Messieurs les Médecins sur ce nouveau produit de la science moderne, nous osons croire que ses propres mérites suffiront pour le recommander. Les qualités qui la distinguent d'autres émulsions sont :

1. La séparation entière et complète des globules de l'huile.
2. La facilité avec laquelle on la mélange avec n'importe quel liquide, prouvant ainsi l'émulsion parfaite, et non un simple mélange.
3. La quantité de 50 0/0 d'Huile de Foie de Morue, proportion qu'on ne trouve pas dans beaucoup d'émulsions.
4. Au moyen de la pancréatine contenue dans cette émulsion, elle est facilement digérée par les estomacs les plus délicats, par les malades les plus susceptibles, cette facilité est due aussi à l'émulsion parfaite de l'huile, que l'on reconnaît à la blancheur laiteuse de notre émulsion. Nous soumettons notre formule à l'examen des Messieurs les Médecins, et nous appuyant sur les quatre points ci-dessus mentionnés, nous leur laissons la faculté de juger de l'efficacité de notre émulsion ; car c'est d'une telle comparaison que nous attendons la préférence en faveur de notre émulsion.

CHAQUE ONCE CONTIENT

Huile de Foie de Norvège.....	1/2 once
Hypophosphites de Chaux.....	3 grains.
" " Soude.....	3 "
" " Potasse.....	2 "
Pancréatine " Mercks.....	1 "
Créosote du Hêtre.....	2 gouttes.
Mucilage, Essence, Sucre et Eau.....	q. s.


SIROP D'HYPHOSPHITES COMPOSÉ, DE CARRIÈRE

Les bons résultats obtenus par le Sirop d'hypophosphites, a tenté certains individus à mettre en vente des imitations de ce remède. M. Carrière, ayant examiné plusieurs échantillons de ces imitations, trouve qu'il n'y en a pas deux identiques, et qu'elles diffèrent toutes de la véritable dans leur composition, absence de réaction acide, susceptibilité aux effets de l'oxygène, quand elles sont exposés à la lumière ou la chaleur, et dans leurs vertus médicales.

Comme on donne souvent des remplaçants inefficaces et à meilleur marché, au lieu de la préparation authentique, les médecins sont priés, en ordonnant le sirop, d'écrire "Sirop d'Hypophosphites, de Carrière.

CHAQUE DRACHME CONTIENT

1/8 de grain d'Hypophosphites de Chaux.
1/6 " " " " Potasse.
1/6 " " " " Fer.
1/8 " " " " Manganèse.
1/8 " " de Muriate de Quinine.
2 gouttes de Teinture de Noix Vomique.

 Échantillons fournis sur demande.

PHARMACIE CARRIERE.

1341, RUE STE-CATHERINE, - - - MONTRÉAL

PHARMACIE DECARY

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES.

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE

Trois pharmaciens diplômés sont attachés au Laboratoire des prescriptions.

Laboratoire spécial pour les analyses, placé sous la direction de M. A. E. GIGUÈRE, élève de MM. MASSELIN & PATEIN de Paris.

Analyses des urines, des crachats et du sang. Analyses alimentaires et recherches microscopiques.

Le matériel scientifique du Laboratoire nous permet de faire, avec la plus grande exactitude, toutes les analyses ci-dessus nommées.

EXTRAITS ORGANIQUES PURS

Selon la méthode Brown-Séguard.

Sur la demande de MM. les Médecins, nous nous sommes mis en mesure de fabriquer tous les produits organiques à l'état pur, de quelque nature qu'ils soient. Les principaux de ces produits, ceux le plus couramment employés, sont

L'EXTRAIT ORCHITIQUE

(SPERMINE)

ET

L'EXTRAIT NEUROGLIQUE

(CÉRÉBRINE)

Obtenus à froid, nos extraits, à réaction neutre, sont garantis *purs*: ils ne contiennent ni microbes, ni ptomames. Fabriqués d'après les principes de l'Ecole Pasteurienne, renfermés dans des pipettes d'une capacité de trois centimètres cubes, ils se conservent indéfiniment sans perdre aucune de leurs qualités intrinsèques.

A cause de leur *pureté absolue*, tout accident consécutif à leur inoculation, de nature septique ou pyémique, est écarté; aussi les principes seuls de ces extraits agissent-ils rapidement en leur entière plénitude.

De plus, de l'avis même des médecins qui ont bien voulu jusqu'ici nous honorer de leur confiance, *l'injection sous-cutanée de nos produits organiques ne provoque aucune douleur.*

ARTHUR DECARY, Pharmacien-Chimiste,

Coin des Rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

Téléphone Bell 6833.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ON DOIT SE SERVIR

— DU —

BAUME RHUMAL

1.—Son effet sur les **RHUMES OBSTINES** se fait sentir de suite. Aucune Toux, Bronchite, Coqueluche ou autre affection de la gorge et des poumons peut résister à son action.

2.—Il est bon au goût, les enfants le prennent sans la moindre difficulté.

3.—Il est économique. Chaque bouteille contient **20 Doses pour Adultes**, et le prix **25 cents** le met à la portée de toutes les bourses. Lisez les quelques certificats que nous avons choisis parmi les milliers qui nous ont été envoyés depuis un an.

MADAME TESTARD DE MONTIGNY, la Dame de notre dévoué Recorder, nous écrit en date du 5 février 1892:

M. BARIDON.—“ Je me suis servi du **Baume Rhumal** pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé. Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat, et en peu de temps la guérison a été complète.”

Un père de famille, Côteau St-Louis, 1076 rue Berri:

MONSIEUR BARIDON.—“ Ayant fait usage du **Baume Rhumal** pour mes enfants qui avaient de mauvaises toux, je suis heureux de certifier que c'est le meilleur remède que j'ai employé jusqu'aujourd'hui.”
“ Votre, etc., LOUIS FRUITIER.”

M. GEO. STREMENSKI, 1735 rue Ste-Catherine, nous écrit en date du 15 janvier dernier:

A M. BARIDON, agent général pour la vente du **Baume Rhumal**.—Cher Monsieur,—“ Depuis trois mois, je souffrais d'un rhume qu'aucun remède ne pouvait soulager. Après avoir épuisé tous les médicaments sans succès, je me suis décidé à faire l'essai de votre **Baume Rhumal**. Je suis heureux de le recommander, car une seule bouteille a suffi pour me guérir.”

Le Baume Rhumal est en vente partout.

L. R. BARIDON, Pharmacien,

1703, Rue Ste-Catherine.

SEUL AGENT POUR LE CANADA.